

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

TRAVAUX ORIGINAUX.

Origines de la Médecine et préjugés populaires.

(Discours prononcé par le Dr A. LAMARCHE, à la séance académique de l'Université-Laval, le 21 Juin 1880).

*Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs,*

Quand le médecin est appelé, comme tel, à s'adresser à un auditoire étranger à son art, il rencontre, tout d'abord, une difficulté: celle de se départir de son langage professionnel et d'exprimer ses pensées d'une manière intelligible en s'abstenant des termes techniques qui lui sont familiers. Et puis, désirant vous parler médecine sans abliquer mon caractère de médecin, il me faudra supprimer toutes les expressions indéli-cates qu'autorise, que nécessite presque la nature de nos études. Si je ne puis réussir à flatter l'oreille des hommes de science et des gens de lettres qui m'écoutent, je m'efforcerai au moins de ne pas blesser celle de la moitié la plus sensible de cet auditoire distingué. Je prendrai en cela pour modèle le petit chef-d'œuvre de Jacques Arago, intitulé: "Voyage autour du monde écrit sans la lettre a."

Mon sujet m'astreint, malheureusement, mesdames, à vous dévoiler les misères de l'homme..... et de la femme; n'allez pas, je vous prie, en conclure que j'ignore vos aimables qualités: la nature me montre, tous les printemps, la rose et les épines croissant sur la même tige, et dans ma vie de médecin, je vous vois, tous les jours, plus belles dans vos douleurs que dans vos joies.

Vous connaissez sans doute le proverbe, je n'oserais peut-être pas vous l'apprendre: Il n'y a qu'un bel enfant au monde et toutes les mères l'ont. Il en est un peu de même chez ceux qui se livrent à l'étude des sciences et des arts, et nous ne sommes pas loin de croire que la médecine est la plus belle branche des connaissances humaines. Cependant, comme il est à pré-

sumer que vous ne partagez pas, sur ce point, notre bien légitime prédilection, j'aurais mauvaise grâce à vous l'imposer. Aussi, n'ai-je pas l'intention de vous parler des nombreuses théories qui ont bouleversé notre profession; je veux, au contraire, en hôte bien appris, m'occuper plus de vous que de moi, et si partage il y a, je serai bon prince. Désirant vous être à la fois utile et agréable, j'espère obtenir mon but en vous entretenant: 1^o des origines de la médecine, 2^o des erreurs et des préjugés populaires relatifs à notre art. Montaigne dit quelque part: "Mieux vault laisser désir de soi que satiété." Me conformant à ce précepte du sage, je réclame une petite demi-heure pour m'évertuer à l'appliquer.

La médecine n'est pas aussi ancienne que l'homme, car la Bible nous dit qu'il fut créé sain de corps et d'esprit, mais elle est aussi ancienne que la douleur. Après avoir dit à l'homme: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front," et à la femme: "Tu enfanteras dans la douleur," Dieu dit à son peuple au désert des Eaux-Amères: "Je suis le Seigneur qui te guéris." La douleur et la médecine sont deux sœurs jumelles, dont l'une, morose et valétudinaire, est sans cesse entourée des soins et des consolations de l'autre, une mendicante décrépite au bras d'une jeune fille dans la sève exubérante de ses vingt ans.

On ne saurait dire qui fut le premier médecin; la vue du premier homme, qui fut malade, dut inspirer à la commisération de ceux qui l'entouraient l'idée de soulager ses maux. La médecine se résuma d'abord à l'hygiène, ou plutôt à la médecine d'instinct commune à tout le règne animal. L'homme épuisé par la maladie cherchait dans le repos le calme à ses douleurs et la réparation de ses forces. Plus tard, devinant ce que l'expérience nous démontre tous les jours, à savoir: que dans l'ordre physique aussi bien que dans l'ordre moral, Dieu a toujours mis le remède à côté du mal, et servi par le hasard, il mit à contribution le règne végétal, et créa, après de longs tâtonnements, la médecine des simples. Cette pensée de Voltaire: "Le temps et d'heureux hasards ont perfectionné les arts et les sciences est vraie surtout de la médecine." On remarqua un jour que les jeunes filles, qui vivaient dans le voisinage de certaines sources et s'y désaltéraient, étaient rarement affectées de *pâles couleurs*, et on vint de loin y chercher la guérison de cette maladie; longtemps après, on découvrit que cette eau contenait du fer; ce métal est aujourd'hui le tonique reconstituant par excellence: le hasard. Jenner remarqua que les servantes qui traient les vaches affectées de variole contractent cette maladie toujours sous une forme bénigne et créa le vaccin: toujours le hasard. Mais rappelons-nous cette belle pensée de

Bosstet: "Ce qui est hasard à l'égard des hommes, est dessein à l'égard de Dieu."

Aux faits bruts et isolés succéda bientôt l'induction; la chrysalide déploya ses ailes et l'art de guérir devint l'empirisme, c'est-à-dire la médecine de l'expérience. Un excentrique, qui avait la grosse gorge, s'imagina un jour d'ingérer de la poudre d'éponge calcinée, et fait bien curieux, quelque temps après, le goître avait disparu. Témoin de ce fait, une autre personne, affectée de la même infirmité, voulut prendre de cette poudre, et il en résulta un effet analogue. Ce fut dès lors un fait acquis à la science. Médecine de hasard, empirisme brut. Plus tard, on découvrit que cette vertu de l'éponge était due à l'iode qu'elle contient, et on se demanda si le même métalloïde ne guérirait pas aussi d'autres tumeurs: l'essai résolut la question dans l'affirmative, et aujourd'hui on emploie l'iode et ses préparations contre tous les engorgements glandulaires et la plupart des tumeurs. Voilà l'empirisme raisonné, la médecine de l'expérience. Mais si on demande pourquoi l'iode, le mercure et tous les autres médicaments qu'on nomme, je ne sais pourquoi, les altérants, font disparaître les tumeurs, on ne le saurait dire. Le fait est là, le hasard nous l'a livré, l'expérience nous l'a prouvé, voilà tout.

L'empirisme pur et exclusif est déjà loin de nous, et si nous apprenons encore beaucoup du hasard, une grande partie de la médecine ne lui doit rien. L'homme a fini par apprendre les lois de la nature, les phénomènes qui se passent au contact des corps, la structure du corps humain et les lois qui régissent cet organisme si compliqué. Fort de ces données, son intelligence a su tirer de conjectures heureuses sur les causes occultes des maladies le secret de les guérir. Ces conjectures constituent le dogmatisme qui vient s'allier à l'empirisme.

Ces deux modes de procéder ont longtemps divisé les médecins en deux camps, ou plutôt en deux religions et une infinité de sectes. On fut autrefois empirique en dépit du bon sens ou dogmatique en dépit du malade. Le temps et l'observation ont fait justice de ces extrêmes, et c'est l'union harmonieuse des deux méthodes qui constitue la médecine savante et pratique du jour. Le mot dogmatisme appartient à l'histoire, le nom d'empirique est resté au charlatan; les couleurs ont disparu, il n'en reste que les nuances.

Presque tous les peuples de l'antiquité ont attribué à leurs dieux l'invention de la médecine. Apollon, Mercure, Diane, Minerve, Isis, Orisis et Esculape se sont longtemps disputé cet honneur. Chez quelques peuples, la reconnaissance défit les premiers hommes qui trouvèrent un soulagement aux

maux de leurs semblables, comme on le voit pour Esculape. Il n'en fallut pas tant à Hercule qui trouva dans le nettoyage des écuries d'Augias un titre à l'apothéose. D'autres, ignorant à qui ils devaient leurs connaissances médicales, pensèrent ne pouvoir mieux faire que de les attribuer à leurs dieux, l'Égypte nous en donne un exemple. Il n'est donc pas étonnant que jusqu'à Hippocrate, 460 ans avant l'ère chrétienne l'exercice de la médecine ait été réservé aux prêtres et aux personnages les plus distingués : rois, poètes, héros, devins qui voulaient ainsi se rapprocher des dieux et s'élever au-dessus de leurs semblables en soulageant leurs maux. Chez beaucoup de peuples de l'Afrique et de l'Asie, cette tradition s'est conservée et la médecine y est encore aujourd'hui sacerdotale. Le souffle divin a depuis quinze siècles emporté la mythologie et les médecins du monde civilisé attribuent encore à la divinité l'invention de leur art. "Honnez le médecin, nous dit l'Écclésiastique..... car c'est Dieu qui l'a créé." Et ailleurs : "Toute médecine vient de Dieu—c'est le Très-Haut qui a produit de la terre tout ce qui guérit et l'homme sage n'en aura pas d'éloignement."

"Voici, dit Maxime de Tyr, comment on rapporte que la médecine a été jadis inventée : Les parents des malades allaient les déposer dans les rues et les passages les plus fréquentés, les passants s'approchaient, les questionnaient et selon qu'ils avaient été atteints du même mal et avait été guéris en prenant quelque chose, ou en faisant quelque amputation ou par la diète, chacun indiquait le remède qui avait réussi. L'identité des maladies fixa dans la mémoire l'identité des médicaments et une courte habitude de l'ensemble de ce résultat fut la mère de la science. Cette tradition de l'art à son berceau, à malheureusement survécu aux progrès de la médecine et si, aujourd'hui on ne dépose plus le malade dans la rue, en revanche, les voisines et les commères s'installent à son chevet et lui produisent, de la meilleure foi du monde, les trésors de leur expérience médicale.

Un des plus anciens médecins dont l'histoire de la Grèce fasse mention est Esculape ou Asclépiade. On le disait fils d'Apollon et il apprit de Chiron l'art de guérir. Il était prêtre-médecin, comme ceux qui l'adoraient dans la suite, grand magicien et le plus célèbre des médecins helléniques. Il vivait à une époque antérieure au siège de Troie. Au rapport de Pline, il mourut frappé par la foudre. La fable ne manqua pas d'y trouver matière à une intrigue olympique, elle nous dit en effet, que Pluton, jaloux des succès d'Esculape, s'en plaignit à Jupiter qui foudroya le grand résusciteur de morts. Apollon frappé dans ses affections les plus chères, ju-

ra de se venger; ne pouvant s'attaquer à Junin, il tua les Cyclopes qui fabriquaient ses foudres. Jupiter pour le consoler plaça Esculape parmi les constellations sous le nom de *Serpentaire*, mais en même temps, pour satisfaire sa justice, il exila Apollon sur la terre et sépara la médecine du sacerdoce et décréta qu'elle ne serait désormais qu'un art, un métier qu'on exercerait pour de l'argent. Voilà, messieurs, l'origine de nos honoraires, origine tellement problématique et contestée que nous avons cru, dans ces derniers temps devoir établir un tarif légal qui put nous les assurer d'une manière plus juridique.

Les Grecs furent les premiers à adorer Esculape comme dieu de la médecine et à lui ériger des temples qui devinrent très-nombreux et subsistèrent jusqu'à la venue de Jésus-Christ. Les prêtres d'Esculape portaient le nom d'Asclépiades et l'art de guérir fut leur apanage exclusif et héréditaire jusqu'à Hippocrate.

Il est incontestable que la médecine eût faire des progrès sous les Asclépiades, car le talent d'observation et l'expérience de cette corporation de médecins se révèlent quand on les dépouille des pratiques superstitieuses dont ils étaient entachés. Ainsi les temples d'Esculape étaient, pour la plus plupart, situés dans des lieux très-salubres et très-agréables, entourés de bocages et de jardins enchanteurs, quelquefois sur le sommet d'une montagne ou à proximité d'une source d'eau minérale. On avait construit dans l'enceinte de quelques uns de ces temples de splendides théâtres ornés de chefs-d'œuvres d'art, la musique la plus suave, les chants les plus mélodieux, le gymnase l'exercice des armes y offraient aux malades les distractions les plus salutaires. Toutes choses qui, aidées du repos et d'une vie régulière suffisaient souvent à amener la guérison. Sur la porte du temple d'Épidaure, on avait gravé ces mots: "Celui qui veut entrer dans ces lieux doit avoir une âme pure," maxime admirable qui ne déparerait pas le sanctuaire de la médecine chrétienne. On imposait aux malades une diète de plusieurs jours, on leur faisait subir des purifications, on leur donnait des bains accompagnés de frictions d'onguents, de fumigations sous le prétexte de les rendre plus dignes d'approcher de la divinité. On surexcitait leur imagination par le récit des prodiges opérés par le dieu par des incantations magiques, des sacrifices, des oracles, puis enfin, on laissait le malade passer la nuit dans le temple pour qu'Esculape lui dictât en songe ses volontés. Il ne restait plus alors au prêtre qu'à interpréter l'arrêt du dieu. Mais si les songes, si ardemment désirés ne venaient pas, les prêtres eux-mêmes, ou les

parents ou amis du malade se chargeaient de rêver pour lui. Pratique difficile que celle de rêver à gages ou par amitié et qui suppose l'imagination la plus complaisante ou, ce qui est plus probable, la fourberie la plus raffinée. Cependant les Romains surent plus tard renchérir sur les Grecs; ils imaginèrent les pleureuses qui avaient pour métier de verser des larmes et qui s'engageaient, moyennant salaire, pour exercer leur art dans les convois funèbres.

Tout cet appareil dont les Asclépiades, entouraient l'exercice de la médecine avait pour but de cacher leurs secrets aux profanes, de frapper l'imagination des malades, de leur inspirer de la confiance et d'obtenir d'eux ce qu'ils désiraient.

On représentait Esculape sous la figure d'un voillard à longue barbe, tenant d'une main un bâton autour duquel s'enroulait un serpent, l'autre s'appuyant sur la tête d'un reptile semblable, et ayant à ses pieds un chien. Le coq, symbole de la vigilance, le chien, emblème du dévouement, et le serpent, personnification de la prudence lui étaient consacrés. On élevait dans ces temples des serpents non venimeux et apprivoisés dont on se servait pour les oracles ou pour frapper l'imagination des malades. On croyait même qu'Esculape se plaisait à prendre la forme de ce reptile, pour manifester au prêtre, par ses allures et ses mouvements, ses divines volontés. Comme on le voit, notre blason remonte à une haute antiquité, car le serpent et le caducée sont encore l'emblème de la médecine.

Les secrets des Asclépiades furent d'abord héréditaires; la science et les fonctions du prêtre-médecin se transmettaient de père en fils, mais plus tard ils fondèrent des collèges où ils initièrent les étrangers à leur art. C'est d'un de ces collèges, celui de Cos, que sortit Hippocrate, le plus grand génie qui ait illustré notre art. Ses travaux qui excitent encore notre admiration, lui ont valu le nom de "père de la médecine."

En Egypte, ce n'était plus Esculape, mais Isis, Osiris et Sérapis que l'on invoquait. La médecine y était aussi sacerdotale, mais chacun des prêtres était astreint à traiter les maladies d'une partie déterminée du corps, celles des yeux, de la tête, des membres, etc., et les règles de l'art de guérir étaient consignées dans un livre sacré, le livre d'Hermès, dont il était défendu de s'écarter, l'empirisme le plus brutal était de rigueur sans égard ni pour la constitution du malade, ni pour le type de la maladie. De même que dans ceux d'Esculape, on élevait dans les temples d'Isis des serpents apprivoisés que l'on nourrissait comme de vivantes images des dieux de la santé.

Chez les juifs la médecine était aussi sacerdotale, car elle

était exercée par les lévites, mais elle n'était pas, on le conçoit, entachée des superstitions du paganisme. Les lois de Moïse défendaient aux Hébreux, de consulter les devins, d'observer les songes et les augures. Ils violèrent quelque fois ces préceptes, mais c'était alors qu'ils abandonnaient le vrai Dieu pour sacrifier au veau d'or. De même, on voit chez les Indiens, le brahmane, chez les Perses, le mage et chez les Gaulois, le druide cumuler la médecine et le sacerdoce.

On sait que la Grèce fut l'école des Romains, ils y puisèrent les sciences, les lettres et les arts, ils lui empruntèrent aussi la médecine et son dieu. Cependant, ils ne montrèrent pas d'abord grand goût pour l'art de guérir et en laissèrent l'exercice aux esclaves, aux affranchis et aux étrangers. Ils étaient pourtant plus superstitieux que les Grecs. L'histoire nous prouve qu'ils avaient déifié les maladies et qu'ils les adoraient afin d'être préservés de leurs atteintes. La déesse Fébris avait plusieurs temples à Rome et l'on se prosternait devant la déesse Mephitis et la déesse Cloacina pour leur demander d'être préservés des effluves des marais et des égouts. Aujourd'hui on est plus incrédule et on se contente de filer une plainte au bureau de santé.

Ce ne fut que sous Auguste que la profession médicale fut élevée au rang auquel elle avait droit. L'empereur était atteint d'une maladie qui menaçait de le mener au tombeau, les sommités médicales avaient épuisé en efforts stériles toutes les ressources de l'art. Antonius Musa, un affranchi qu'Auguste avait honoré de sa confiance en le nommant son médecin, entreprit de le guérir et y parvint par une méthode contradictoire à toutes les théories de l'époque. Cette heureuse cure valut à Musa tout ce qu'un Romain pouvait ambitionner ; l'empereur le combla de largesses et le peuple lui éleva une statue à côté de celle d'Esculape. Bien plus, Auguste fit décréter par le Sénat, qu'en reconnaissance des services de son affranchi, tous les médecins romains seraient désormais exempts d'impôts à perpétuité, et accorda à Musa et à tous ceux qui dans la suite pratiqueraient la médecine, le droit de porter l'anneau d'or des chevaliers, ce qui était alors le privilège de la noblesse. Cet usage si flatteur pour nous s'est perpétué à travers les siècles, et après 1700 ans nos universités catholiques continuent à remettre à leurs gradués l'anneau d'or comme signe de la noblesse de caractère qui doit les distinguer, en même temps que le diplôme qui leur donne le titre de docteur.

Sous cette puissante impulsion la médecine fit des progrès prodigieux, on vit bientôt s'organiser le service médical de la

marine et des armées, l'assistance médicale publique et privée, et un service médical pour toutes les principales associations de l'empire. Le paganisme, depuis longtemps, oscillait sur son vieux socle, l'abjuration de Constantin en fit un monceau de ruines ; les disciples du Christ après avoir prouvé dans l'arène des cirques ce que peut la foi soutenue par l'espérance, étonnèrent le monde d'une vertu toute nouvelle, la charité chrétienne, on vit surgir les hôpitaux. On attribua généralement à Fabiola, grande dame romaine et chrétienne, la fondation du premier établissement de ce genre vers l'an 380 ; cependant le Dr Gauthier, sur la foi de St-Epiphane, parle de plusieurs hôpitaux qui existaient à Sébaste et dans d'autre ville de l'Asie, à une époque antérieure. St. Basile fonda à Césarée, en 372, un hôpital qui était si vaste que St-Jean Chrisostôme le compare à une ville. En 542, fut fondé par Childebert 1er, le plus ancien des hôpitaux français, l'hôtel-Dieu de Lyon.

Le mot "hospitalia" servait à désigner des appartements de leurs palais où les riches romains donnaient l'hospitalité aux étrangers et aux voyageurs. Le premier asile uniquement destiné à recueillir les malades et les infirmes pauvres reçut le nom de *nosocomium* qui signifie: lieu où l'on transporte les malades, mais l'expression n'a pas prévalu et l'usage nous a transmis et nous fait conserver le mot hôpital qui n'est pourtant pas aussi juste.

On se demande, naturellement, ce qu'étaient les malheureux avant le christianisme, alors qu'il n'y avait personne pour les secourir. On avait deux manières d'y pourvoir: par l'infanticide qui règne encore en Chine et l'esclavage qui jette son dernier souffle. Des cent mille dieux de l'antiquité païenne, pas un seul ne savait essuyer les larmes du pauvre. Au foyer comme à la guerre, le Romain répétait la maxime: "malheur aux vaincus." Le Christ y substitua la sienne: "Aimez-vous les uns les autres."

Le plus grand des médecins qui ait illustré l'empire romain est Galien qui mourut vers l'an 200 de notre ère. Il naquit et mourut en Grèce, mais passa à Rome la partie la plus active de sa vie. Tel fut le génie de cet homme et l'influence de ses travaux que pendant 1400 ans, jusqu'au 16^{me} siècle ses opinions prévalurent et que personne ne songea à les discuter, il fut à la médecine ce que fut Aristote à la philosophie pendant le même nombre de siècles.

Au moyen-âge l'alchimie et la chimiâtrie régnèrent sur la médecine. L'alchimie qui est devenue la chimie, une des sciences les plus exactes et les plus utiles, avait pour objet la recherche de la pierre philosophale ou de la manière de fabri-

quer de l'or et de la panacée universelle ou élixir qui put guérir de tous maux et prolonger indéfiniment la vie. Les alchimistes étaient tous un peu médecins, ceux qui s'occupaient plus particulièrement de notre art étaient appelés chimiatres. La chimiatric qui est devenue la chimie médicale avait ses rites qui constituaient, la magie, la cabale, l'astrologie et la sorcellerie. On reste stupéfait quand on jette un coup-d'œil sur ces siècles de ténèbres scientifiques à l'aspect des insanités, des superstitions ridicules et des honteux écarts auxquels se livrait l'esprit humain. Les sorciers subsistèrent malgré la torture et le bucher jusqu'au 17^{me} siècle.

Qui d'entre nous n'a conservé parmi les souvenirs de son enfance l'histoire des sorcières chevauchant sur un manche à balai, à travers les airs, pour se rendre au sabbat, mais après que la maman ou la bonne d'enfant eut terminé son rôle l'histoire est venue nous apprendre que les scènes fantastiques du sabbat n'étaient qu'une hallucination produite par l'ingestion du *datura stramonium*, de la jusquiame, ou de la mandragore. Il n'y a plus aujourd'hui que les ivrognes, les fumeurs d'opium et les mangeurs de haschisch qui aillent au sabbat, et leur dernière assemblée siège en permanence à l'asile des aliénés.

Les bourreaux tiraient alors de jolis bénéfices de leurs clients, ils vendaient de la graisse de pendu à laquelle on prêtait des vertus merveilleuses, mais les apothicaires gâtèrent leur commerce, car ils parvinrent à assaisonner cette graisse de façon à ce qu'elle ne rançât pas. Le fait est authentique. Pourtant, ne rions pas trop de nos ancêtres car, sans être aussi cyniques, beaucoup de gens sont aussi superstitieux en plein 19^{me} siècle et seront assurément la fable du 20^{me}.

Il avait toujours manqué, jusqu'alors, un élément essentiel à l'essor de la médecine. Un respect superstitieux, s'attachait au cadavre de l'homme et chez tous les peuples on le considérait comme inviolable, aussi, l'anatomie, la base de la médecine, était-elle presque complètement inconnue. Les premières ébauches de dissection eurent lieu à Bologne en 1151 et en Sécile en 1250 mais l'esprit public et l'autorité s'en émurent tellement qu'il fallut discontinuer. En 1306, Mondini de Luzzi entreprit à son tour d'arracher à la mort le secret de la vie, mais quand vint le moment de disséquer la tête du cadavre, l'audace lui manqua et il jeta son scalpel, effrayé, comme il le dit lui-même, de l'énormité du crime qu'il allait commettre. Dans le courant du 14^{me} siècle les papes vinrent mettre un terme à ces scrupules et autorisèrent les dissections et en 1539 parut le fondateur de l'anatomie moderne, l'immortel André Vésalé. Acharné au travail et dédaignant les superstitions de l'époque,

il allait pendant la nuit détacher du gibet de Montfaucon les cadavres des assassins que la justice y laissait exposés à la rapacité des oiseaux de proie et rentrait chez lui courbé sous le poids du hideux fardeau qui jeta tant de lumière sur son art et tant de gloire sur son nom.

De l'anatomie, on le conçoit, naquit la chirurgie et quarante ans après Vésale, en 1590, parut Ambroise Paré, le père de la chirurgie moderne, le savant modeste qui disait " Je le pensai, Dieu le guarit." Les chirurgiens n'étaient pas alors ce qu'ils sont aujourd'hui. Ils eurent à soutenir pendant plus de deux siècles la haine des médecins et les empiètements des barbiers. Jusqu'à Charles VII, le mariage fut interdit aux médecins et il leur était défendu de verser le sang, ce dont ils s'abstenaient volontiers vu leur l'ignorance de l'anatomie, mais, comme dit Bouchut, au lieu d'appeler les chirurgiens à leur aide pour les opérations qu'ils ne savaient pas faire, les médecins de la faculté appelaient au contraire les barbiers qui, par reconnaissance, traçaient les chirurgiens de tout leur pouvoir. Les ordonnances du roi et du prévôt de Paris n'y firent rien, il fallut la révolution de 1789 pour mettre ces deux branches de la médecine sur un pied d'égalité. Quant aux barbiers, qui alors ouvraient les abcès, appliquaient les ventouses, réduisaient les dislocations et les hernies, pratiquaient la saignée, l'opération de la cataracte et celle de la pierre et tout ce qui est du ressort de la petite chirurgie, ils se contentent aujourd'hui d'être artistes capillaires et ne conservent plus de leur antique splendeur que le bâton rouge et blanc qui se dresse coquettement sur la façade de leur boutique et qui rappelle le bras d'un patient qu'on vient de saigner et d'entourer d'une bandelette.

Depuis la révolution française la médecine a progressé plus rapidement que jamais. En toutes choses, c'est le premier pas qui coûte, les lois fondamentales une fois connues, les applications pratiques en découlent naturellement. Je craindrais d'être fastidieux en vous racontant les péripéties de ce long voyage à la recherche de la vérité, permettez moi de tourner la difficulté en prenant l'antithèse. Après vous avoir dit ce qu'était la médecine chez nos pères, laissez-moi vous dire ce qu'elle n'est pas chez nous. Voyons un peu ce que l'on pense de nous et ce que l'on fait de notre art.

Dieu me garde de prétendre que les médecins soient exempts de ridicules. Je l'avoue d'autant plus volontiers que les travers de l'esprit humain paraissent assez également répartis entre les différentes classes de la société; ce sont là des espèces dont il n'est pas difficile de trouver la monnaie. Vous ne m'en vou-

drez pas si je m'occupe uniquement des faiblesses de mon prochain, puisque le proverbe m'assure que ce n'est pas la peine de vous confesser les nôtres.

Les erreurs et les préjugés qui règnent parmi le peuple à l'égard de la médecine nous amuseraient beaucoup si, passez-moi l'expression, ils ne coûtaient les yeux de la tête, tant au malade qu'au médecin. Bien des médecins, oubliant leur dignité ou ignorant leur art, ont voulu faire croire aux gens que la médecine domestique peut faire de chacun son propre médecin. On a inondé le public de recueils de ce genre: *le Médecin des Familles*, *le Médecin du Foyer*, *la Médecine populaire*, *Recettes médicales à l'usage des familles*. Mais s'il est difficile, d'apprendre sans maître, à tirer d'un instrument des sons savants et harmonieux ou de faire le tour du monde en quatre-vingts jours, il est à la fois difficile et dangereux de s'instituer son propre médecin. Nulle science, en effet, n'est moins que la nôtre accessible au public, une seule branche de notre art, l'hygiène ou l'art de conserver sa santé et de prévenir la maladie est à la portée des gens du monde, et je n'oserais dire que c'est celle-là qu'on étudie ou qu'on pratique le plus.

Pour plusieurs, la médecine est l'art de posséder une recette pour chaque incommodité. Malheureusement cette définition, qui simplifierait singulièrement les choses, est ridicule. Avant de se médicamenter, il faut au moins connaître la maladie dont on est affecté, et voilà précisément ce qui exige toute la science et le tact du vrai médecin. Nos aînés, après vingt ou trente ans d'expérience acquise au prix du plus rude labeur, sont quelquefois embarrassés de distinguer un simple rhume d'une consommation au début, la tumeur la plus bénigne du cancer le plus mortel. Le médecin lui-même, quand il est malade, abdique le plus souvent son titre, et s'en rapporte à un confrère, de peur que la fièvre ou l'affaiblissement de ses facultés intellectuelles ne l'induisent en erreur. On ne naît pas médecin, on le devient. "Il faut avoir longtemps brisé des burins, nous dit Trousseau, avant de ciseler d'une manière un peu convenable ou le flambeau le plus grossier ou le bijou le plus fin."

L'Amérique est assurément le paradis des inventeurs de remèdes patentés, car, ils n'y sont pas, comme en Europe, soumis au contrôle d'une sage surveillance, et Dieu sait si ces drogues du charlatanisme coûtent autant de travail et de science à l'inventeur que de larmes aux familles. Que le spéculateur ait assez de capital pour remplir une colonne de journal ou par afficher sur tous les murs d'une ville ou d'un pays, et la crédulité publique l'aura bientôt enrichi. Il est vrai que

la plupart de ces recettes ne vivent, comme la rose éphémère, que l'espace d'un matin, mais il suffit souvent d'en changer le nom et la couleur pour reconquérir la confiance des malades. Il y a quelques années, un charlatan français réussit à faire croire aux gens que l'écorce d'orme était préférable au quinquina; une dame atteinte de fièvre demanda au Dr Bouvard s'il ne serait pas urgent qu'elle en prit.—Dépêchez-vous, madame, pendant que cela guérit, répondit le praticien. Ce n'est pas à dire pour cela que toutes ces préparations ne contiennent que des substances inertes ou des médicaments falsifiés. Quelques-unes sont de très-bonnes formules, la plupart de celles qui nous viennent de France sont composées de médicaments de choix, très élégantes et agréables au goût, et les médecins n'hésitent pas à les prescrire au besoin, mais tout dépend de l'application qu'on en fait. Tous nos médicaments les plus précieux ont leurs contre-indications et peuvent causer les désordres les plus graves entre des mains inhabiles. Ce ne sont pas les remèdes qui manquent, la pharmacopée en contient plus de 20,000, mais il faut être médecin pour s'en servir. Pour tirer une statue d'un bloc de marbre, il ne suffit pas de mettre un marteau et un poinçon entre les mains du premier venu, il faut que l'acier soit guidé par un sculpteur.

On veut être trompé et on y tient. Que le médecin concien-scieux, après un examen attentif, dise au malade qui l'a fait appeler: Monsieur, je n'ai rien à faire, la nature se chargera de votre guérison, il se trouvera là quelqu'un pour chuchoter: c'était bien la peine de le faire venir. Hippocrate a dit, il y a 2000 ans: c'est souvent faire beaucoup que de ne rien faire. Beaucoup de gens ne s'en doutent pas encore. Entre ne savoir rien faire et savoir ne rien faire, il y a toute la distance du charlatan au médecin.

Des centaines de préparations prétendent guérir la consommation, le cancer, le rhumatisme, l'asthme, la bronchite, bien plus, je me surprends à philosopher quand je vois affiché sur la haie, devant ma porte un remède qu'on a audacieusement nommé: "Omnicure" tout court. Grâce à Dieu, cette fois, l'industriel semble avoir dépassé le but, car mon pharmacien dit que ça ne prend pas. Ces remèdes, il vrai, ne font pas toujours un mal direct au patient, ils peuvent même calmer momentanément ses douleurs, mais ils ont l'immense inconvénient de lui faire perdre, dans un vain espoir, le temps précieux pendant lequel la guérison serait possible sous un traitement judicieux. Et d'ailleurs, supposez-leur toute la vertu possible, ils seront toujours, sinon dangereux, au moins inutiles, car il n'existe pas, que je sache, parmi toutes les infirmités humaines, une seule

maladie qui puisse être guérie par le même médicament à toutes ses périodes et chez toutes les constitutions. De tout ce fatras qui se nomme légion, la pilule antibilieuse est assurément la reine. On prend de ces pilules et on constate l'excrétion de la bile, on en prend de nouveau, encore, et toujours de la bile, on en prendra it jusqu'à la mort et on mourrait gorgé de bile et l'on vante à ses amis les propriétés merveilleuses de la pilule, et on se félicite de l'avoir *échappé belle*. On rit de bon cœur quand on entend le personnage de Molière se demander gravement : le sang est-il nécessaire à la vie ? Si on demandait au peuple : la bile est-elle nécessaire à la santé ? Il deviendrait rêveur et répondrait peut-être, non ! Mais prenez tous les jours des pilules antibilieuses, et vous aurez toujours de la bile, et vous en aurez d'autant plus que vous irriterez davantage le système digestif ; et si vous pouviez réussir à expulser toute la bile de votre économie, vous seriez singulièrement mystifié.

Quelques personnes ont un affreux penchant pour certains remèdes sales que la bienséance me défend de nommer bien qu'elles ne voudraient pas, dût-il leur en coûter la vie, se nourrir d'aliments faisandés. La plus aveugle crédulité est, le plus souvent, le mobile de cette pratique, quelquefois, pourtant ces substances peuvent contenir un principe médicinal, mais pourquoi l'ingérer sous une forme aussi malpropre plutôt que chimiquement pur ?

Vous avez sans doute entendu parler des homœopathes ; nous en avons quelques-uns à Montréal, mais je doute fort que vous sachiez ce que c'est qu'une dose homœopathique ; Trousseau va nous le dire. Vous prenez une goutte de suc de pavot qui contient une quantité infinitésimale d'opium et vous la mêlez à cent gouttes d'eau puis vous agitez trente cinq fois de l'est à l'ouest, c'est de rigueur ; le flacon qui contient le mélange, ceci constitue une dilution ; vous prenez une de ces cent gouttes et vous la mettez dans cent autres gouttes d'eau, c'est la deuxième dilution. Or, il y en a ordinairement 32, mais Korsakoff prétend que c'est beaucoup trop fort et va jusqu'à la 1500^{me} dilution. Si le malade prend une goutte de la première il prend un centième de grain de suc de pavot, une goutte de la deuxième, un dix millième, de la troisième un millionième, à la 32^{me} la goutte de suc de pavot se trouve répandue dans une quantité du liquide qui serait contenue dans une sphère ayant un diamètre plus grand que la distance de la terre au soleil, et la quantité de suc de pavot contenue dans une goutte de la 1500^{me} dilution s'exprime par une fraction, dont le numérateur est 1 et le dénominateur 1 suivi de 3000 zéros. Ce n'est pas là une plaisanterie, c'est un fait bien connu, c'est bien le

cas de dire. Si ça ne fait pas de bien, ça ne fait assurément pas de mal. Quelques homœopathes ont cependant une clientèle élégante et nombreuse.

Vous connaissez, je suppose, la vertu des neuf grains de hie pris pendant neuf jours, du papier buvard taillé en forme de cœur et enduit de suif de bélier, de l'os de morue contre le mal de dent, du cœur de flavelle rouge contre les maladies de cet organe, et ces mille et une superstitions qu'engendre et qu'entretient l'ignorance. Le sachet en vogue aujourd'hui est la dernière forme qu'a revêtu ce Protée.

Les rois de France et d'Angleterre prétendaient autrefois avoir le don de guérir les écrouelles par le simple atouchement. Charles X exerça encore ce privilège lors de son sacre en 1825. Charles II toucha sous son règne plus de cent mille scrofuleux, Jacques II en toucha huit cents en un seul jour, mais aujourd'hui il n'est pas de rigueur qu'on soit né sur les marches d'un trône pour posséder un don, et vous trouverez dans chaque faubourg plus de vingt gueux qui guérissent le mal de dents sans remèdes, sans jamais voir ni la dent ni le malade, rien qu'à le vouloir.

Un malheureux tombe du troisième et se brise sur le pavé, qu'appelle-t-on à son aide? Le chirurgien, sans doute, pas toujours, tant s'en faut; plus souvent le rebouteur ou le *ramancheur*, comme on l'appelle ici, ou si le chirurgien est appelé d'abord, les parents et amis auront bientôt persuadé à la famille qu'il n'y entend rien et qu'il faut appeler X qu'on importe souvent à grands frais du fond d'une paroisse éloignée; c'est presque toujours un individu malpropre, grossier, ignorant, qu'importe, il ramanche. Si la science fait défaut, l'audace y supplée, les promesses ne coûtent rien, et la nature est puissante. Si le malade a une entorse, les frictions et les onguents qu'il lui prodigue ne l'empêcheront pas de guérir, le plus souvent, c'est leur seul but. Si c'est un cas grave, une fracture compliquée, le patient allant de mal en pis, les excuses ne manquent pas. On ouvre enfin les yeux, et le chirurgien est appelé pour voir s'éteindre un moribond ou pour pratiquer une opération nécessitée aussi souvent par les soins du rebouteur que par la nature de l'accident.

J'étais hier soir en visite chez un ami intime (n'en croyez rien, je suis resté paisiblement chez moi), et j'admirais l'intérieur heureux qu'il a su se créer par un travail soutenu et une sage économie. Une épouse propre et souriante, un chérubin couleur de rose dans un berceau mignon et des langes éclatants de blancheur, un mobilier modeste mais choisi et disposé avec art, et ces mille petits riens qu'on ne saurait ni

acheter ni vendre, mais qui font dire à l'homme qu'il est chez lui quand il les a sous les yeux et la main. C'est là tout ce que mon ami possède, mais il sait en jouir et cela suffit à son bonheur. Tout-à-coup, je le vois s'élançer rapide comme l'éclair vers le berceau de l'enfant; dans l'appartement voisin et par la porte entrebaillée s'engouffre un torrent de flammes, l'incendie allait dévorer son bonheur et vomir la ruine et le désespoir.

Que faire ? Dieu du ciel !

Courons, m'écriai-je, éveiller les voisins, nous réussirons peut-être à éteindre les flammes.

Tu perds la tête, me dit-il, cours plutôt sonner l'alarme, et la brigade sera ici dans l'instant

Grâce à Dieu, l'incendie fut bientôt maîtrisé, et je me disais ce matin : Sot que je suis, où donc avais-je la tête d'aller amener les voisins pour embarrasser mon ami de leurs stériles efforts, et comment n'ai-je pas songé tout d'abord à appeler les pompiers, c'est leur métier d'éteindre les incendies, et grâce à Dieu ! ils s'en acquittent noblement ! Ne riez pas de ma sottise, vous qui êtes allé, peut-être plus d'une fois, quérir le charlatan pour disputer à la mort votre enfant chéri, votre épouse adorée, le soutien de votre famille, sans songer un instant que le médecin est celui que Dieu et les hommes ont chargé de lutter contre le trépas et de verser du baume sur vos plaies.

La médecine, de tout temps, a été exposée à la satire et est encore un sujet fertile d'épigrammes et de lazzi ; on s'amuse volontiers à nos dépens aussi longtemps que la jeunesse et la santé le permettent. Le malheureux appelle souvent la mort, l'homme en santé la méprise et plaisante volontiers sur ses funérailles ; mais, comme dit le fabuliste :

Le trépas vient tout guérir,
Mais, ne bougeons d'où nous sommes,
Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes.

Les rides de la douleur ont bientôt flétri les rires qu'épanouissait le sarcasme, et l'épigramme fait place à l'invocation.

On ne pardonne pas au médecin de pénétrer si avant dans l'intimité de ses actes et on lui tient rancune des secrets et des misères qu'il devine ou qu'on est forcé de lui dévoiler. Fortune, esprit, rang, jeunesse, beauté, nul ne saurait lui échapper et chacun à son tour dépouille chez lui le prestige dont il s'entoure pour faire panser les plaies que reconvoient des détours fascinateurs. L'homme se venge, dit Richerand, de l'espèce

d'empire que la médecine exerce sur lui, sain et sauf, il donna des coups de pieds à l'idole qu'il encensait durant la maladie.

Quand le mal est au-delà des ressources de l'art, on se moque du médecin et on se livre au charlatan.

Ceux qui ont lancé le plus de sarcasmes contre la médecine, étaient presque tous des malades incurables qui s'en prenaient au médecin des torts de la nature. Montaigne était valétudinaire Molière, dont le génie fécond savait si bien exagérer nos défauts, avait habituellement le *spleen* comme un milord, et fut tourmenté, pendant longtemps d'un crachement de sang auquel il succomba. Une maladie chronique douloureuse empoisonna une partie de l'existence de J. J. Rousseau. Cependant, vers la fin de sa vie, il regretta d'avoir tant fustigé les médecins. "Il me dit un jour, rapporte Bernardin de St Pierre, si je faisais une nouvelle édition de mes ouvrages, j'adoucirais ce que j'y ai écrit sur les médecins, il n'y pas d'état qui demande autant d'étude que le leur; par tout pays, ce sont les hommes les plus véritablement savants." Si cet éloge, qu'on ne saurait taxer de partialité, ne dit pas ce que nous sommes, il dit au moins ce que nous devrions être et qualifié bien la nature de notre art.

Avons-nous bien le droit, mesdames et messieurs de considérer comme une des plus utiles à l'humanité cette vaste science accumulée depuis la première faute de l'homme et tour-à-tour hésitante, bouleversée, lumineuse, sans-cesse à l'affût du hasard et la maladie pour dérober à la nature les joies quelle vous destine? Cet immense holocauste à la charité se résume à bien peu de mots: Enseigner aux hommes à conserver leur santé et à prévenir la maladie, guérir quelque fois, soulager souvent, consoler toujours, mais, celui-là seul qui souffre, peut apprécier les joies que Dieu prodigue par cette humble devise. Le médecin n'a-t-il pas souvent, tendres mères, détourné, par la prière de son travail, l'ange de la mort qui planait sur le berceau de votre enfant? n'avez-vous pas, maintes fois, retrouvé chez lui votre bonheur envolé. Jusqu'au chevet du mourant, le médecin vous prouve tous les jours que le baume le plus précieux n'est pas toujours matériel, et que son rôle se termine qu'alors que l'âme est envolée.

Puisque la santé est la plus grande richesse de l'homme, et puisque la reconnaissance est une vertu, avouez de bonne grâce que le médecin est un bienfaiteur. Ne vous détournez pas de lui, car il est, avec le prêtre, le plus fidèle et le dernier ami de l'homme dans les crises les plus douloureuses de son existence; alors que bien d'autres l'abandonnent. Il a recueilli votre premier vagissement, il n'a pas enseigné à vos épouses l'amour

maternel, on n'apprend pas aux petits oiseaux à bâtir leur nid, mais il l'a éclairé de ses conseils. Il est le dépositaire de bien des secrets et la source de bien des joies. Après vous avoir frayé un chemin à travers les épines de la vie il trouvera encore dans son cœur brisé à toutes les douleurs une inspiration consolante pour votre dernier soupir.

Discours prononcé par le Recteur de l'Université-
Laval à la séance accadémique du 21 Juin 1880.

Mesdames et Messieurs,

Ce n'est pas sans une légitime satisfaction que je vous présente le compte rendu de l'année accadémique 1879 80.

Bien qu'une première année écoulée avec un bonheur et un succès qui avaient dépassé les espérances, dût être d'un heureux présage pour celle que nous terminons aujourd'hui, toutefois ce n'était pas sans quelque crainte qu'un bon nombre d'amis de l'université Laval voyaient venir l'épreuve d'une seconde année.

On pouvait, en effet, attribuer à une certaine vogue, à l'amour de la nouveauté, le succès de la Faculté de droit à son début. Quant à la Faculté de théologie, avec ses quelque 200 élèves, le succès n'avait rien de surprenant; ce n'était que la continuation d'un état de choses florissant depuis de nombreuses années. Les cours étaient déjà si bien organisés au grand séminaire, que, quelques modifications dans les époques des examens ont suffi pour transformer en Faculté de théologie une organisation déjà parfaite en elle même et qui n'avait plus besoin que d'un titre officiel. Laissant donc de côté la Faculté de théologie, dont le succès ne pouvait être le sujet d'aucune inquiétude, on pouvait peut-être se demander si la seconde année de la Faculté de droit ferait écho à la première. D'ailleurs la Faculté de médecine en était bien, elle, à son début, et ce n'était pas sans frayeur que l'on voyait se dresser devant elle des obstacles apparents ou réels, dont le moindre n'était pas le manque d'hôpital.

Voilà ce que redoutaient les timides ou les hommes de peu de foi. Dois-je ranger parmi ces derniers messieurs nos professeurs de droit et de médecine enseignant à Montréal? Non, Messieurs, je suis heureux de le dire: modérés dans leurs espérances, ils comptaient avec une foi entière sur l'avenir; aussi

ont-ils mérité que la réalité dépassât de beaucoup leurs prévisions.

De 40 élèves qu'elle comptait l'année dernière, la Faculté de droit a vu le nombre de ses élèves se porter à 66, dont la plupart ont été fidèles jusqu'à la fin. Le troisième terme, ce terme d'été, que l'on redoutait tant parce que les autres universités de Montréal ne l'exigent pas, bien loin de voir diminuer le nombre des élèves, l'a vu s'accroître par l'addition d'un certain nombre de jeunes gens studieux qui, ayant terminé leurs cours dans une institution voisine, se sont montrés heureux de pouvoir, en suivant le cours de droit civil de notre université, ajouter à des connaissances déjà étendues et prouvées par des titres mérités.

Il est difficile de s'attendre à la perfection lorsqu'il s'agit d'une réunion nombreuse de jeunes gens, même bien intentionnés. Je ne vous dirai donc pas qu'il n'y a pas eu le moindre reproche à faire cette année aux élèves de notre Faculté de droit. Mais je serais certainement injuste si je ne faisais pas à la plupart des compliments bien mérités pour leur bon esprit, leur bonne conduite et leur assiduité aux cours.

Comme l'année dernière, Messieurs les professeurs ont voulu récompenser le travail et l'assiduité des élèves en continuant les deux prix qu'ils avaient alors spontanément donnés à pareille époque. L'un de ces prix, destiné à couronner le meilleur succès dans l'examen de licence, est encore dû à la générosité du vénérable doyen de la Faculté de droit, M. Cherrier; l'autre, donné par messieurs les autres professeurs, a pour objet le succès général dans tous les examens de terme et l'assiduité à suivre les cours.

Cette année, comme le nombre des finissants est moins considérable que celui de l'année dernière, le nombre des diplômés se trouve diminué d'autant. Je suis heureux de constater que le résultat de cette seconde année est bien propre à encourager les élèves, vu surtout les circonstances. Mais s'il est encourageant pour ceux qui peuvent et veulent travailler, il faut reconnaître qu'il ne le serait pas pour la paresse ou la négligence. Les épreuves de la licence en droit supposent en effet des études très sérieuses et poursuivies avec persévérance. Aussi nos jeunes licenciés peuvent-ils être légitimement fiers de leur titre; ils l'ont noblement gagné.

La Faculté de droit a dû déjà subir une modification dans son personnel. L'honorable juge Monk, à cause de ses constantes occupations, s'est vu obligé de renoncer à la chaire de droit commercial et maritime; mais il ne s'est pas pour cela séparé de notre Faculté et il veut bien continuer de nous don-

ner le prestige de son expérience en demeurant avec nous comme professeur honoraire. De fait, nous nous serions résignés beaucoup plus difficilement à priver notre enseignement légal des services de M. le juge Monk, si nous n'avions rencontré, dans M. Alexandre Lacoste, un professeur qui, sans faire oublier l'honorable juge, saura cependant digement le remplacer dans l'enseignement.

Passons maintenant à la Faculté de médecine, dont le sort paraissait peut être plus précaire au commencement de la présente année, et voyons comment elle a soutenu l'épreuve.

Il faut l'avouer, la perspective n'était pas très encourageante pour les élèves qui se sentaient enclins à suivre nos cours de médecine. Ils pouvaient se demander si réellement les bases de la nouvelle faculté étaient bien solides. Il se rencontrait quelquefois des personnes qui en contestaient la légitimité. Il y avait aussi la certitude de neuf mois de cours contre six ailleurs; des examens multipliés et dont on ne cachait par la rigueur; avec cela, pour les finissants, un titre hiérarchiquement inférieur—quelle que fût d'ailleurs sa haute valeur intrinsèque—à moins de recommencer des examens déjà subis. Puis, pour ceux qui avaient besoin de suivre les cliniques des hôpitaux, il leur fallait se résigner à aller dans un hôpital dépendant d'une institution étrangère, car il n'y avait pas encore de place ailleurs pour les élèves en médecine de l'université Laval. Enfin, pourquoi ne dirais je pas que la crainte d'une discipline sévère ne devait pas être le moindre des épouvantails pour des jeunes gens accoutumés jusque là à une certaine liberté qu'ils supposaient devoir être notablement diminuée, sinon complètement enlevée.

L'ensemble de tout cela faisait que messieurs les professeurs de la Faculté de médecine, en calculant froidement les chances de cette première année, n'osaient pas pousser leurs espérances au-delà d'une vingtaine d'élèves. Dans tous les cas ils étaient décidés à faire régulièrement leurs cours, n'eussent-ils que quinze élèves en tout. Aussi, agréable fut leur surprise lorsqu'ils purent compter autour de leurs chaires une quarantaine d'auditeurs sérieux!

Notons en passant que ce chiffre 40 est de bon augure pour les chaires de l'université Laval à Montréal: la Faculté de droit a compté l'année dernière 40 élèves; dans la faculté de théologie, il s'est trouvé, dès la première année, 40 élèves qui ont pu obtenir le certificat d'aptitude au grade de bachelier en théologie; enfin, 40 élèves forment le bilan régulier de la première année de la Faculté de médecine! Nous ne devons pas être plus superstitieux que saint Augustin; mais il nous est bien permis

de l'être autant que lui, et de croire à l'heureux présage de ce nombre 40.

Parmi ces quarante élèves se sont trouvés neuf finissants, dont un ayant commencé à Québec et les huit autres à Montréal. Il a certainement fallu à ces derniers un courage héroïque pour venir nous trouver dans les circonstances. Sûrs du doctorat ailleurs, ils ne pouvaient, chez nous, à moins de recommencer un examen pénible, prétendre qu'à la licence, et encore celle-ci ne leur était-elle pas garantie, le résultat devant dépendre de leurs examens. Eh ! bien, avec tous ces désavantages, six de ces finissants ont consenti à se contenter jusqu'ici de cette licence en médecine de l'université Laval, et même ils en sont fiers ; mais ils savent que c'est à la pointe de l'épée qu'ils ont conquis ce grade, et que le public peut reposer confiance entière dans les diplômes qui le leur confèrent. Ces diplômes, en effet, sont des certificats authentiques d'examens sévères subis avec un succès remarquable. Au reste, tous ces examens ont été contrôlés, non seulement par les deux assesseurs qu'exige la loi, mais encore par plusieurs médecins étrangers à l'institution et qui ont voulu se rendre compte par eux-mêmes de la stricte impartialité et de la sévérité de ces épreuves. On sait que ces examens sont publics pour les médecins et qu'on est toujours heureux de les y voir.

Deux autres finissants, MM. Dupont et Lacaille, ont tenu à aller au-delà des exigences de la pratique : ils ont eu le courage de reprendre leur examens des primaires pour obtenir le doctorat. Hâtons-nous de dire que leur succès a été digne de l'ardeur et de l'application qu'ils ont mises à se préparer. Quand au neuvième finissant, il avait droit de prétendre directement au doctorat, et il n'est pas resté en arrière de ses confrères.

La plupart de nos élèves en médecine sont des commençants : à part les neuf finissants dont je viens de parler, trois seulement étaient dans leur seconde année et ont pu subir l'épreuve du baccalauréat, qui ouvre la voie pour la licence et le doctorat, et ils l'ont fait avec succès.

En somme, je n'ai que des éloges à faire à ces jeunes gens sur leur travail, leur tenue pendant les leçons et leur conduite envers leurs professeurs ; or nous sommes exigeants. De l'extérieur je n'ai entendu faire aucune plainte à leur sujet, ce qui est beaucoup dire quand on considère qu'il est question d'étudiants en médecine. Espérons qu'il en sera toujours ainsi, et ne désespérons pas même d'arriver à une plus grande perfection encore dans les détails. Quant à moi, je n'ai qu'à me féliciter des rapports que j'ai eus avec messieurs les élèves des deux Facultés de droit et de médecine.

On me permettra bien maintenant de dire un mot de messieurs les professeurs de médecine. Ils n'ont pas, sans doute, besoin de mes éloges ; mais j'éprouve, moi, le besoin de parler de leur zèle et de leur dévouement, que j'ai été si bien à même d'apprécier et d'admirer.

On sait que nos Facultés de droit et de médecine n'ont encore aucune ressource assurée. La générosité du séminaire de Saint-Sulpice, qui a bien voulu faire cette année pour la Faculté de médecine ce qu'il a fait l'année dernière pour la Faculté de droit, un léger subside du gouvernement et le prix des cours payés par les élèves, voilà quelles ont été les ressources de la Faculté de médecine pour cette année. Eh bien ! au lieu de se partager ces quelques revenus, messieurs les professeurs de la Faculté de médecine ont préféré tout sacrifier pour l'installation de leur Faculté, ce qu'ils ont fait royalement.

Ils ont aussi voulu fonder trois prix, dont deux pour les finissants et un pour les primaires. Ces prix sont la récompense d'un travail écrit sur diverses questions de la science médicale tirées au sort, travail pour lequel il est alloué six heures au maximum, sans aucun autre secours que la science acquise.

Enfin, non contents d'avoir ainsi épuisé, sans profit personnel, les ressources de l'année, messieurs les professeurs de la Faculté de médecine n'ont pas reculé devant la continuation des sacrifices, en engageant le revenu des années suivantes pour aider à la fondation de l'hôpital Notre-Dame.

Ce nouvel hôpital, dont le besoin se faisait sentir depuis si longtemps, est dû à la généreuse initiative de monsieur le curé de Notre-Dame, admirablement secondé, comme je viens de le dire, par le dévouement de messieurs les professeurs de la Faculté de médecine. Nous admirons les choses merveilleuses qui se font en France pour l'érection et le soutien des universités catholiques. Eh bien ! Messieurs, en considérant ce qui se fait ici, Montréal peut se vanter de compter dans son sein de nobles enfants qui marchent admirablement sur les traces de la France catholique. Disons aussi que ces messieurs se sentent bien encouragés par la bonne volonté et le zèle des citoyens de Montréal, qui ont pris à cœur le succès de cette bonne œuvre.

Par une bienveillante disposition de la divine Providence, nos élèves, par contre-coup, vont pouvoir jouir des inappréciables avantages que va offrir le nouvel hôpital, par sa situation et le haut pied sur lequel veulent le tenir les fondateurs ainsi que les vénérables sœurs Grises qui en ont la direction. On espère que l'hôpital Notre-Dame pourra recevoir des malades vers le milieu du mois prochain.

Nous avons donc bien raison de bénir la divine Providence pour le résultat de l'année qui vient de s'écouler. L'intervention de cette aimable Providence s'est manifestée à chaque instant d'une manière si visible, qu'il y aurait ingratitude à ne pas le reconnaître, et nous ne voulons pas être ingrats.

Puisque nous en sommes à exprimer notre reconnaissance, il me sera bien permis de la témoigner en général à tous les citoyens de Montréal, pour leur bienveillance et leur sympathie envers une œuvre qui doit être regardée comme une œuvre nationale.

Au moment où l'on réunit sur le sol canadien des députations de nos compatriotes dispersés sur presque tous les points de l'Amérique, il m'est extrêmement agréable de vous annoncer qu'à la suite de la convention nationale et du congrès catholique qui doivent se réunir à Québec, il se tiendra, dans la même ville, un autre congrès, plus modeste dans ses proportions, mais dont l'importance relative n'en sera peut-être pas moins considérable: je veux parler du congrès de tous les collèges affiliés à l'université Laval. Quinze collèges, actuellement affiliés et qui seront représentés par une centaine de délégués, prendront part à ce congrès. On me permettra bien de les nommer: ce sont les collèges ou séminaires de Rimouski, de Chicoutimi, de Sainte-Anne, de Lévis, de Québec, des Trois-Rivières, de Nicolet, de Sherbrooke, de L'Assomption, de Joliette, de Sainte-Thérèse, de Saint-Laurent, de Sainte-Marie de Monnoir et de Saint-Hyacinthe. Il est facile de comprendre la portée considérable que peut avoir une semblable réunion, non seulement pour l'avenir de l'enseignement classique dans la province de Québec, mais encore pour la réalisation de cette entente si désirable et si désirée qui doit ne former qu'une famille de toute la population canadienne-française de l'Amérique.

Epanchement du sang.

Accidents survenus à la suite de l'ouverture d'une tumeur sanguine.

En parcourant certains mémoires sur les épanchements sanguins, je me rappelai un cas que j'eus à traiter et que je m'empresse de communiquer pour démontrer les accidents qui résultent souvent de contusions graves. L'auteur des mémoires rapporte un fait analogue.

Je fus un jour appelé dans un chantier auprès d'un homme qui venait de recevoir sur la partie antérieure de la cuisse, un

arbre du poids de trois cents livres environ. Le malade ressentait la plus vive douleur, il y avait engourdissement dans tout le membre. La circonférence de l'articulation du genou et la partie inférieure de la cuisse étaient considérablement tuméfiées et ecchymosées. Après avoir constaté qu'il n'y avait ni dislocation ni fracture, je me contentai de faire des applications émollientes pour calmer les premiers accidents. Trois jours après, la tuméfaction et la douleur étaient diminuées graduellement, l'ecchymose même disparue presque totalement au moyen de puissants résolutifs. Mon malade se croyait sauf pour quelques jours de repos, quand je remarquai à la partie interne de la cuisse à 6 pouces au-dessus de la rotule une tumeur ronde ne changeant pas la couleur de la peau et offrant la même résistance dans toute sa surface. Quelques jours après, il y avait alors vingt jours depuis l'accident, la fluctuation devint très sensible et la palpation ne causait aucune douleur au patient, je me demandai si je n'avais pas affaire à une tumeur purulente dont la formation n'aurait pas été douloureuse à cause de la mollesse du tissu cellulaire. L'indolence de la tumeur et le danger que je courais à plonger un bistouri dans le voisinage d'une grosse artère me firent retarder à faire l'ouverture; cependant par la crainte de la putréfaction du sang s'il y avait eu épanchement, chose qui paraissait possible, je fis une ouverture profonde de la largeur d'un pouce environ, et je fus tout surpris d'en voir sortir une quantité de 4 à 5 onces de sang en caillots quelque peu liquide. J'appliquai un appareil compressif et je laissai l'ouverture libre pour favoriser l'écoulement d'un reste de sérosités. Le lendemain la fièvre s'alluma et un érysipèle couvrit rapidement toute la cuisse, s'étendant jusqu'à la région pelvienne. J'appliquai immédiatement le traitement pour une fièvre humorale. La plaie commença à répandre une grande quantité de pus d'un bon caractère; mais à dix jours de là, une nouvelle tumeur phlegmoneuse se forma à la partie interne de la cuisse à quelques doigts du foyer principal, je pratiquai l'ouverture qui donna issue à une grande quantité de matière, après quoi tous les accidents se calmèrent, l'usage du quinquina acheva la guérison, 48 jours après l'opération de la tumeur sanguine.

Dans cette observation il me paraît plus que probable que tous ces accidents sont venus compliquer la première maladie toute simple en elle-même et qu'on ne doit pas attribuer l'irruption de ces accidents à l'ouverture d'une tumeur sanguine, mais que cette ouverture en donnant entrée à l'air dans un foyer sanguin les a tous déterminés.

P. CARRIÈRE, M. D.

REVUE DES JOURNAUX.

PATHOLOGIE ET CLINIQUE MÉDICALES.

De la forme médicamenteuse et du mode d'administration des médicaments dans les maladies de l'estomac. (suite.)—L'*Arsenic* que je place parmi les médicaments altérants, forme la transition naturelle, entre ceux-ci et les recorporants, puisque, en diminuant le mouvement de dénutrition, il peut contribuer à restaurer l'organisme. Antidéperditur, il est indirectement reconstituant.

Introduit dans l'estomac, il produit une irritation topique qui, légère, se traduit par une sensation de faim, mais qui, intense et prolongée, peut amener de l'anorexie, de la douleur, des nausées, des vomissements. etc.....

La thérapeutique utilise peu ces propriétés topiques de l'arsenic sur la muqueuse digestive: Ce sont ses effets diffusés qu'elle recherche; le traitement arsénical ne demande donc que des doses faibles, mais il doit être longtemps prolongé.

Dans ces conditions il n'est pas indifférent de prendre telle ou telle préparation.

L'arsenic se donne sous forme d'acide arsénieux, d'arsénite de potasse, d'arséniate de soude: on trouve encore des préparations plus complexes; enfin un certain nombre d'eaux minérales renferment de l'arsenic.

L'acide arsénieux est fréquemment employé: on le donne le plus souvent sous forme de grandes doses à un milligramme. L'administration en est donc très-facile, mais elle n'est pas sans inconvénient. C'est la substance qui possède l'action topique la plus énergique, elle est donc parfois mal supportée.

Aussi a-t-on cherché à atténuer cet effet en incorporant l'acide arsénieux à des corps gras. Cette méthode peut-être avantageuse, surtout lorsqu'on a besoin de donner des doses relativement élevées.

C'est dans la même intention d'augmenter la tolérance stomacale, qu'on emploie la liqueur de Boutin (solution d'acide arsénieux) et la liqueur de Fowler (solution d'arsénite de potasse); cette dernière étant justement considérée comme une des meilleurs préparations arsénicales.

Mais lorsque le traitement arsénical s'adresse à l'estomac malade, lorsqu'on veut, dans la gastralgie par exemple, détermi-

ner une sédation des systèmes circulatoire et nerveux, c'est généralement l'arséniate de soude qu'on préfère. L'état doxydation plus avancée du métalloïde, et sa saturation par un alcali, semblent lui enlever de ses propriétés irritantes, et l'estomac le tolère généralement bien.

On a préparé des pilules et des granules d'ars éniate de soude, ces préparations ne valent certainement pas la solution qui, à une graduation posologique des plus faciles, joint l'avantage d'être administrée dans une eau minérale, dans une macération, dans un sirop, etc.....

Enfin, il est des cas où les préparations galéniques ne peuvent convenir; c'est alors qu'on pourra recourir aux eaux minérales naturelles dont la grande variété permet de remplir toutes les indications. On trouve en effet, parmi les eaux arsénicales, des eaux chlorurées, des eaux ferrugineuses des eaux sulfureuses.

C'est au moment des repas qu'il convient de prescrire les arsénicaux, quel que soit d'ailleurs le résultat qu'on en veuille obtenir: peut-être quelques parcelles du médicament sont-elles perdues; mais, outre que les préparations solubles réduisent considérablement cet inconvénient, on a l'immense avantage d'augmenter la tolérance de l'estomac et d'éviter l'anorexie ou les nausées.

On a récemment associé l'antimoine et l'arsenic, c'est une bonne préparation; mais elle ne me paraît pas convenir aux cas où l'estomac est intéressé. Peut-être l'addition du sous-nitrate de bismuth augmente-t-elle les effets topiques de ces médicaments.

En résumé, ce sont les préparations solubles et surtout l'arséniate de soude que réclament les troubles gastriques lorsqu'il y a lieu de prescrire la médication arsénicale. Les eaux minérales seront naturellement tentées lorsque ces dernières ne donneront pas les résultats qu'on en attendait.

L'Iode et le Brome ont des propriétés communes résolatives et fondantes: ils se distinguent en ce que l'iode agit plutôt comme stimulant tandis que le brome est sédatif.

Cet antagonisme apparent ne veut pourtant pas dire qu'il ne puissent être associés: le brome peut avantageusement corriger l'action excitante de l'iode. Ce n'est que lorsqu'on emploie le bromure comme sédatif qu'il faut les prescrire exempt d'iode.

Les métalloïdes sont rarement employés à l'intérieur, pourtant il faut mentionner le sirop de raifort iodé, le suc de cresson iodé, qui sont à la fois des médicaments efficaces et bien acceptés de l'estomac.

C'est sous forme de bromures et d'iodures alcalins qu'on les conseille le plus généralement. Je ne parle pas de l'iodure de fer, des iodure de mercure etc., ceux-ci rentrant plutôt dans la classe des ferrugineux, des mercuriaux, ect.

Encore parmi ces bromures et ces iodures préfère-t-on le plus souvent le bromure et l'iodure de potassium. Les sels de sodium sont peut-être mieux tolérés de l'économie et s'éliminent moins rapidement, ils n'offrent d'ailleurs sur ceux de potassium aucun avantage.

Après son absorption, l'*iodure de potassium* détermine une sensation de chaleur à l'estomac, sensation qui peut même aller jusqu'à une certaine acreté et même à de la douleur. On le prescrit à distance des repas et principalement à jeun, son action topique n'en est que plus énergique: il pourra donc être utile de modérer cette propriété excitante, soit en l'additionnant de bromure, soit en le donnant dans un véhicule approprié.

L'iodure de potassium se prescrit le plus souvent en solution; les dragées ont le défaut de fatiguer d'avantage l'estomac.

La solution est incorporée quelquefois dans une potion, après une maladie aigue par exemple; plus souvent elle est mélangée dans une tisane ou une macération amère, enfin on la prescrit journellement dans le sirop d'écorces d'oranges amères: c'est même là une des formes les mieux acceptées de l'estomac.

Mais parfois l'état d'irritabilité de l'organe fait repousser ces divers moyens, on recourra dès lors au mucilage de gomme et surtout au lait qui efface pour ainsi dire l'action topique du médicament sans altérer en rien ses effets diffusés.

Le *bromure de potassium* est beaucoup moins irritant, il détermine bien, tout d'abord, un peu de chaleur à l'estomac, mais cette sensation est rapidement effacée par une action sédative ultérieure.

Le bromure peut donc être employé avec avantage dans les cas d'irritabilité, de nervosisme de l'estomac, dans les dyspepsies spasmodiques ou douloureuses, dans les vomissements de la grossesse; de même que dans tous les cas où l'on veut obtenir des effets sédatifs, il doit être prescrit à des doses assez fortes et surtout exempt d'iodure.

Comme résolatif et fondant on l'associe à l'iodure ou bien on le donne seul à des doses faibles, quand l'iodure n'est pas toléré.

Le bromure se prescrit sous les mêmes formes que l'iodure; sa solution est mélangée souvent à l'infusion de feuilles d'oranger; le sirop de fleurs d'oranger est encore un véhicule très-

souvent conseillé pour les enfants. Les macérations diverses et le sirop d'écorces d'oranges amères lui conviennent d'ailleurs parfaitement; enfin le lait pourra encore constituer le véhicule préféré, surtout si l'on emploie le bromure dans les affections irritatives de l'estomac.

L'action topique du *mercure* métallique est peu sensible, mais son administration présente quelques difficultés, aussi a-t-on le plus souvent recours à ses composés salins et parmi eux aux chlorures ou aux iodures.

Le *Calomel* est généralement bien toléré par l'estomac dans lequel il se dissout assez rapidement, se transformant vraisemblablement en un chlorure double de mercure et de sodium.

Je passe sous silence les propriétés purgatives et cholagogues du calomel et ne m'arrête qu'à son action altérante.

Le calomel est, de toutes les préparations mercurielles, celle qui détermine le plus rapidement le ptyalisme et la stomatite caractéristique. C'est là, il faut bien le savoir, un effet plutôt fâcheux qui doit le faire proscrire lorsque l'administration des mercuriaux doit être prolongée. Cependant, si les autres préparations étaient mal supportées, le calomel les vaudrait dans le traitement de la syphilis.

La forme qui convient le mieux est alors sans contredit la forme pulvérulente: le calomel est mélangé avec du sucre finement broyé et se donne par paquets de un centigramme, répétés à intervalles égaux.

La tolérance de l'estomac est moins grande pour le *bichlorure* dont l'action topique est plus énergique et pourrait amener des troubles digestifs: anorexie, nausées, vomissements, etc.

Mais son affinité pour l'albumine et la fibrine, qui lui donne ses propriétés escharotiques, peut être mise à profit pour effacer son action irritante. Le bichlorure de mercure, en effet, d'abord précipité par les substances protéiques, est bientôt dissous par elles et pour ainsi dire dissimulé.

Le lait, l'eau albumineuse seront donc les véhicules préférés et, grâce à eux, l'usage du sublimé peut être continué presque indéfiniment sans déterminer ni stomatite, ni salivation. Ce qui le rend très-précieux dans le traitement des formes rebelles de la syphilis.

C'est toujours sous la forme de solution (liqueur de Van Swieten) qu'il faut prescrire le chlorure mercurique. Les granules et pilules qui prolongent l'action locale seront absolument repoussés.

Les iodures de mercure qui réunissent les propriétés altérantes de leurs deux composants sont fréquemment ordonnés.

Le *protoiodure* possède toutes les vertus des moilleurs préparations hydrargyriques, mais il n'est pas toujours facilement toléré, aussi faut-il l'associer à l'opium ou à la thridace.

Il se donne sous forme pilulaire. On évitera les accidents, qu'il détermine du côté de la bouche, sans diminuer en rien les résultats thérapeutiques qu'on en attend, en fractionnant les doses et en ne prescrivant que les pilules de un centigramme.

Le *Bi-iodure* est moins employé à cause de sa violence; cependant on le pourra conseiller sous forme de granules à un milligramme ou mieux en solution dans l'iodure de potassium.

Les mercuriaux, de même que la plupart des altérants, doivent être pris à distance des repas: le sel marin, employé comme assaisonnement, hâte leur transformation en chlorure mercurique; en outre l'absorption des doses faibles auxquelles on les prescrit en est plus certaine: l'estomac pourra peut-être se montrer moins tolérant, mais alors on recourra aux véhicules les plus propres à détruire toute action topique irritante.

J'ai successivement passé en revue les médicaments qui font la base des maladies cachectiques ou diathésiques, je ne voudrais cependant pas quitter ce sujet sans parler d'un médicament dont l'emploi s'est récemment généralisé dans les cas de tuberculose ou de catarrhe pulmonaire.

Le *Goudron* est une matière très-complexe: C'est un mélange de substances empyreumatiques parmi lesquelles, au premier rang, figure le *créosote*.

Analogue à tous les balsamiques, le goudron en diffère cependant par la présence de cette créosote et d'acide acétique, substances fortement styptiques.

À petites doses, le goudron stimule la contractilité des capillaires; en masse plus considérable, il détermine une vive irritation. Il peut donc n'être pas inutile de faire un choix entre les diverses préparations, d'autant plus que, l'esprit de spéculation s'en mêlant, nous assistons chaque jour à l'écllosion de quelque nouvelle spécialité, qu'en dépit du sens commun, prônent les journaux à leur quatrième page.

L'eau de goudron est la vieille préparation classique et, malgré tous les efforts, elle reste encore peut-être la meilleure. On la prend par verrées ou par demiverrées, aux repas, soit pure, soit additionnée de vin. Facilement tolérée de l'estomac, elle peut être conseillée comme tonique dans la dyspepsie torpide ou comme toxique des végétaux inférieurs (sarcines) qui entretiennent l'acescence gastrique.

Le sirop convient dans les mêmes cas.

La macération à froid n'est malheureusement pas toujours d'une administration facile ; aussi a-t-on songé à préparer des liqueurs concentrées qui n'auraient besoin que d'être étendues d'eau pour donner extemporanément de l'eau de goudron.

Mais l'action de la chaleur, d'une part nécessaire à la concentration, modifie profondément les produits complexes qui se rencontrent dans cette eau : les uns s'évaporent, les autres se transforment.

D'autre part l'emploi de substances alcalines amènent des modifications non moins regrettables. L'eau de goudron, on le sait, est acide et c'est à la faveur de cette réaction qu'elle peut tenir en dissolution certaines substances pyrogénées. On comprendra dès lors sans peine qu'aucune liqueur alcaline ne puisse prétendre renfermer les principes essentiels du goudron.

L'émulsion au contraire, préparée à l'aide de la teinture de *Quillaya saponaria*, représente sans altération et sans perte tous les principes et, par conséquent, toutes les qualités du goudron en nature. Le médicament y est présenté sous un état de division parfait qui rend son absorption facile. Elle permet de plus un dosage qui peut être modifié à volonté.

C'est donc à cette émulsion que la préférence sera donnée sur toutes les autres liqueurs. On la conseillera au début des repas dans un demi-verre d'eau sucrée, ou encore dans une tasse de lait chaud.—Mais, dans tous les cas, les doses devront être modérées.

Quant aux capsules de goudron autour desquelles on a fait tant de bruit et dont la vertu principale consiste à alimenter la caisse de leurs préparateurs, le médecin doit absolument les proscrire : c'est une *mauvaise préparation*, c'est la *plus mauvaise*. Outre la fatigue qu'occasionne la dissolution toujours difficile de l'enveloppe, le goudron donné en masse excessive ne peut-être absorbé et la plus grande quantité ne fait que traverser les organes digestifs. Quelque pur qu'il puisse être, il n'a donc qu'une action utile insignifiante, tandis que ses propriétés irritantes ne font que fatiguer l'estomac et enflammer l'intestin.

Quant à la *créosote* elle-même, vantée un moment comme une panacée universelle, puis tombée dans l'oubli pour être à nouveau préconisée, elle est plus irritante et moins efficace que le goudron ; aussi je ne saurais en recommander l'emploi, surtout lorsque l'état de l'estomac exige des ménagements.—
Dr A. GASSOT.—(A suivre.)—*Le concours médical.*

Du traitement de la pneumonie aiguë des adultes par la digitale et l'alcool.—Le docteur Albert Joly rend compte des résultats obtenus par M. le docteur Alix à l'hôpital militaire de Toulouse, par l'emploi de la digitale et de l'alcool dans le traitement de la pneumonie. Voici à quelles conclusions il arrive :

1^o La gravité de la pneumonie simple ou double, mais franche, est à peu près nulle, si l'on ne contrarie pas son évolution normale et sa tendance naturelle vers la guérison par une médication intempestive ;

2^o Son affinité avec les fièvres éruptives (herpès interne de quelques auteurs) paraît s'affirmer par cette marche si régulière dont les tracés donnent la preuve ;

3^o La pneumonie est une maladie essentiellement débilitante, dans laquelle la température descend au-dessous de la normale, plus que dans toute autre maladie inflammatoire. Il en résulte évidemment que l'indication capitale est de combattre cette débilitation et de remonter l'organisme par les excitants, notamment par l'alcool, qui est aussi un aliment d'épargne. Néanmoins, comme la température, par son élévation même, constitue souvent un danger, il importe de le prévenir, non par la saignée, non par la tartre stibié, qui secouent et hyposthénisent le malade, mais la digitale, dont les heureux effets sont irrécusables ;

4^o Toute nouvelle cause d'hyperthermie devra être soigneusement évitée au début, et, par suite, il faudra supprimer le vésicatoire, qui, par la plaie qu'il produit ou les accidents qu'il entraîne, élève notablement la température ;

5^o La réplétion pulmonaire exsudative qui, par son abondance, crée un danger permanent devra être évitée avec soin. Par suite, il faudra se garder de donner l'opium qui la favorise. Par suite encore, il faudra s'abstenir de l'emploi du vésicatoire, qui, en immobilisant la poitrine, met obstacle à l'expectoration.

La justesse de ces conclusions trouve une nouvelle confirmation dans la considération des résultats obtenus.—*Revue médicale de Toulouse.*)—*Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale.*

De l'écorce de quebracho dans la dyspnée.—L'écorce de quebracho est un nouveau médicament, que nous devons au Brésil. Le docteur Penzoldt en reçut un échantillon avec la mention que les médecins de ce pays l'employaient comme fébrifuge. Les essais institués par ce médecin alle-

mand ne répondirent pas aux promesses qu'on lui avait faites. Mais il découvrit dans cette écorce une autre propriété précieuse, celle d'agir sur les mouvements respiratoires. De ses recherches, faites sur les animaux d'abord, sur l'homme ensuite, il arriva à cette conclusion que l'écorce de quebracho a pour effet de diminuer ou de faire cesser les différentes formes de dyspnée qui accompagnent les maladies des organes circulatoires ou respiratoires. Cette action se manifeste par une fréquence moins grande de la respiration et une disparition de la cyanose et des autres phénomènes subjectifs qui caractérisent les fortes dyspnées.

Deux médecins, allemands, les docteurs Berthold, de Dresde, et Picot, de Carlsruhe, ont tous deux fait les mêmes essais avec l'écorce de quebracho et leurs observations confirment parfaitement les données recueillies par le docteur Penzoldt.

Le docteur Berthold a employé ce médicament dans quinze cas de dyspnée, due à des causes variables. Il en a obtenu plusieurs fois des effets complètement curatifs, d'autres fois une action palliative; rarement il a été déçu dans son espoir. Dans un cas d'asthme extrêmement pénible, l'écorce de quebracho a agi avec une rapidité et un succès remarquables. Dans les dyspnées dues à des maladies du cœur on ne pouvait en obtenir qu'un soulagement; mais encore ce soulagement était-il considérable.

Le docteur Berthold a administré le médicament à six phthisiques, tous arrivés à une période ultime de la maladie et habitués à doses considérables de morphine. De ces phthisiques, deux seulement ressentirent un effet salutaire du médicament pendant quelques jours; et chez un de ceux-ci on observa aussi un arrêt de la diarrhée colliquative.

Ce dernier fait engagea le docteur Berthold à faire préparer un extrait alcoolique de quebracho, auquel il eut recours dans cinq cas de catarrhe intestinal aigu et chronique. L'effet en fut rapide et durable.

Le docteur Picot a essayé le quebracho dans trois cas de dyspnée. Les trois malades furent considérablement soulagés. Chez un d'eux, dont la dyspnée était symptomatique d'une pneumonie catarrhale, le soulagement se déclara alors que les symptômes stéthoscopiques n'avaient pas encore disparu.

Il institua également un essai sur lui-même pendant un séjour qu'il fit dans une contrée fort montagneuse. Il s'observa pendant trois ascensions, faites à trois jours différents, avec la même température et la même pression atmosphérique. Avant son départ, la respiration était à 16, le pouls à 64. Le premier jour—sans prendre de quebracho,—la respiration s'éleva à 42,

le pouls à 94; la sensation de dyspnée était fort pénible. Le second jour, une demi-heure avant le départ, il prit une dose correspondant à 15 grammes de teinture de quebracho; la respiration ne s'éleva qu'à 30, le pouls à 80. La sensation était moins pénible; il put même fumer tout en montant, ce qui avait été impossible la veille.

Le troisième jour, ascension sans quebracho; mêmes phénomènes que le premier jour.

Le docteur Picot observa absolument les mêmes effets chez un monsieur très corpulent et une dame fort nerveuse, qui éprouvaient une dyspnée assez grande pendant la marche.

Voici le mode de préparation et d'administration du médicament: On prend 10 grammes de poudre d'écorce, on les fait macérer pendant huit jours environ dans 100 grammes d'alcool; on filtre, on évapore, puis on dissout le restant dans 20 grammes d'eau.

On administre ordinairement cette teinture par cuillerée à café. On peut répéter cette dose plusieurs fois dans la journée suivant l'effet obtenu. Ces trois observateurs n'ont jamais constaté d'effets fâcheux ni désagréables.

Il serait utile que d'autres médecins répétassent ces expériences, qui pourraient nous fournir un médicament précieux dans une foule de circonstances. (*Berliner klinische Wochenschrift*, 12 mai et 29 décembre 1879, et *Journal de médecine de Louvain*, janvier 1880, p. 38.)

Le docteur Berkart a aussi administré le quebracho dans plusieurs cas de dyspnée, et en a obtenu des effets remarquables; trois minutes après l'administration de la drogue, le pouls n'augmente pas de fréquence, les malades sentent leur respiration plus libre; la figure rougit et se couvre de sueur. Le malade éprouve une tendance au sommeil. Puis l'amélioration de la respiration s'accroît graduellement. Chez un malade atteint d'hydropisie cardiaque, trois doses de quebracho amenèrent une augmentation notable d'urine dans les vingt-quatre heures. (*The Lancet*.)—*Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale*.

De l'action hémostatique des injections sous-cutanées d'ergotine.—Dans son travail le docteur Bénard étudie l'action hémostatique des injections sous-cutanées d'ergotine; il conseille soit l'extrait d'Yvon, soit la formule proposée par Moutard-Martin, qui est la suivante :

Ergotine.....	2 grammes.
Eau.....	15 “
Glycérine.....	15 “

Cette solution, adoptée par M. C. Paul et par un grand nombre de médecins, a toujours donné d'excellents résultats, se conserve longtemps, et ne provoque pas d'accidents inflammatoires appréciables; 1 gramme de cette solution renferme 0,666 milligrammes d'ergot et équivaut à 0,50 d'ergot.

Voici le résumé de ce travail :

Les injections d'ergotine agissent sur les hémorrhagies en faisant contracter les fibres lisses des vaisseaux, ou celles des organes qui les renferment.

Elles paraissent agir localement, sur le point où l'ergotine est en contact avec les tissus, mais cette action ne paraît pas être indépendante de l'influence du système nerveux.

La contraction des fibres lisses vasculaires agit surtout en modifiant la tension du sang; la contraction des fibres des organes qui les contiennent agissant surtout en effaçant leur calibre, en les comprimant.

Les injections d'ergotine paraissent agir efficacement, même dans les hémorrhagies des organes dénués de fibres lisses, ou en présentant peu dans leur structure. L'épistaxis, les hémorrhagies gastro-intestinales et surtout l'hémoptysie, paraissent subir une influence très favorable de ce traitement.

Les hémorrhagies des organes où les fibres lisses dominent, c'est-à-dire les métrorrhagies, sont presque constamment guéries améliorées par les injections d'ergotine.

Leur influence est surtout manifeste dans l'état de gravidité de l'utérus, ou dans les états qui s'en rapprochent (môles, fibromes intrautérins). Elle est encore très énergique toutes les fois que la fibre musculaire de l'organe est saine, alors même qu'une portion de l'organe est déjà détruite (cancer). Dans les cas de métrite et surtout de fongosités, leur influence est presque nulle.

Les injections d'ergotine ne donnent lieu à aucun accident lorsqu'elles sont faites avec soin et avec un solution bien choisie. (*Thèse de Paris.*)—*Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale.*

Influence réciproque des injections sous-cutanées d'atropine et de pilocarpine les unes sur les autres.—M. Strauss fait une communication sur ce sujet. Si l'on injecte 1 centigramme de chlorhydrate de pilocarpine sous la peau, on

constate au niveau de la piqûre une rougeur, la formation d'une sorte d'ampoule autour de laquelle apparaissent bientôt des perles de sueur. Cette action locale, qui s'exerce cinq minutes à peine après la piqûre, précède toute action générale, qui ne se produit que huit ou dix minutes après l'injection. Elle est d'autant plus marquée que la région où l'on opère est plus riche en glandes sudoripares. Un physiologiste de Zurich, professeur à l'École de médecine vétérinaire, avait constaté le même fait en injectant 40 centigrammes de chlorhydrate de pilocarpine sous la peau d'un cheval.

M. Strauss a cherché si cette action locale pourrait se produire sans l'action générale. En n'injectant que 4 à 2 milligrammes, l'effet local se produit sans effet général.

Si, chez des individus mis en pleine sudation par une injection sous-cutanée de 1 ou 2 centigrammes de pilocarpine; on fait une injection de sulfate d'atropine, ou arrête aussitôt la sudation dans une certaine zone. Un dixième, un centième ou même un millième de milligramme de sulfate d'atropine suffit pour obtenir cet effet d'arrêt. On peut donc conclure de ces faits que la peau de l'homme en sudation est un réactif d'une délicatesse exquise en égard à l'atropine.

M. Strauss a fait aussi des expériences sur les chats. Si l'on injecte sous la pulpe glabre de la patte d'un chat de la pilocarpine après avoir injecté de l'atropine, on ne produit qu'une sudation locale, l'injection préalable d'atropine s'opposant à la production de l'action générale habituellement exercée par la pilocarpine. Chez un petit chat, 3 milligrammes de sulfate neutre d'atropine suffisent pour empêcher l'action locale de 2 centigrammes de nitrate de pilocarpine. Avec 6 milligrammes de sulfate neutre d'atropine chez l'homme, on paralyse l'action de 2 centigrammes de pilocarpine. (*Société de biologie*)—*Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale*.

Traitement de la diphtérie par l'acide oxalique.

Le docteur Cornilleau propose le traitement suivant :

Dès que la présence des fausses membranes est constatée sur une ou plusieurs muqueuses, voici ce que je prescris :

Potion :

Acide oxalique pur.....	1 gr. 50
Infusion de thé vert.....	120
Sirop d'écorces d'oranges amères.....	30

à prendre par cuillerées à bouche de trois heures en trois heures. On fait prendre en outre, toutes les heures, un bol, une demi-tasse, ou une quantité plus faible encore (suivant l'âge du sujet) de tisane préparée de la manière suivante :

Tisane :

Feuilles fraîches d'oscille.....	150 gr.
Eau	1000

Dès le troisième jour du traitement, une heureuse et profonde amélioration se produit dans l'état général du malade, les fausses membranes diminuent en étendue comme en épaisseur; et si la diphthérie a été prise de bonne heure, la convalescence commence à la fin du premier septenaire.

Les préparations quiniques sont très utiles quand la maladie revêt un état pyrélique intermittent. Je préfère le bromhydrate de quinine en injections hypodermiques au sulfate donné à l'intérieur, l'estomac étant déjà suffisamment surmené par la potion et la tisane chez les très jeunes enfants.

L'hygiène, le régime tonique, reconstituant, doivent être mis en usage. Les malades prendront du lait, du bouillon gras, du vin, du café et de la purée de viande crue.—(*Abeille médicale.*)—*Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale.*

Torticolis traité par l'anesthésie et les applications d'eau chaude.—Dans le *New-York med. record*, le docteur Samuel Busey rapporte le cas d'une jeune dame de 17 ans qui, à la suite de l'exposition prolongée au froid en janvier 1879, fut prise de douleurs dans le cou telles que les moindres mouvements étaient pénibles. Cet état persista avec une déviation considérable de la tête vers le côté droit, pour laquelle on demanda M. Busey en mars. La sensibilité et la tension des muscles du cou étaient extrêmes, Différentes applications furent inutiles; des remèdes de toutes sortes furent absorbés sans succès. La patiente refusait les injections de morphine.

Au commencement de juillet seulement comme le torticolis était de plus en plus marqué, les parents laissèrent agir le médecin qui endormit sa malade avec de l'éther, et pendant le sommeil anesthésique, mobilisa la tête dans ses mains pendant une dizaine de minutes en la portant alternativement aux extrêmes limites de la rotation. Dès le lendemain, l'améliora-

tion était considérable. La déformation du cou avait disparu, mais il restait une sensibilité vive des muscles du cou.

Quelques jours plus tard, comme les mouvements redevenaient difficiles, M. Busey proposa une nouvelle anesthésie qui fut refusée. Il conseilla l'application sur le cou d'un sac de caoutchouc rempli d'eau chaude autant qu'elle pourrait être supportée. On plaça le sac sur les parties douloureuses du cou et on le maintint en place jusqu'à ce que l'eau fût refroidie. Cette application fut renouvelée chaque jour durant plusieurs semaines et la guérison fut complète.

Il est probable, selon l'auteur, que s'il avait été autorisé à une nouvelle anesthésie, la guérison eût été plus rapide. L'injection sous-cutanée de morphine eût pu aussi contribuer à la guérison, quoique dans les cas qui ont déjà dure longtemps ses résultats soient médiocres. (*J. de méd. et de chirurgie prat.*)—*Lyon médical.*

Salicylate de fer.—Walls White a constaté que tout d'abord ce sel augmentait les sécrétions et stimulait la peau; il ne constipe pas et cependant modifie les sécrétions alvines; excellent prophylactique antiseptique. Contre la diphthérie et les aphthes linguaux des enfants, une solution contenant 0,25 à 0,60 pour 30 gr. de glycérine avec ou sans adjonction de chlorate de potasse; dans l'érysipèle, une cuillerée à bouche de cette solution, seule ou en ajoutant des diaphorétiques. Le salicylate de fer provoque la transpiration, nettoie la langue, abaisse la température, réduit le pouls. Il peut être donné à large dose dans l'anémie sans craindre qu'il ne trouble la digestion; il est utile dans les maladies de la peau, dans les néphrites desquamatives lorsque le fer est indiqué.

White prépare ce sel en dissolvant 24 parties de sulfate de fer, 30 parties de salicylate de soude et 20 parties d'acétate de soude dans 480 partie d'eau. (*Glasgow med. journal et Practic.*)—*Lyon médical.*

PATHOLOGIE ET CLINIQUE CHIRURGICALES

Ablation complète du larynx, du pharynx, de la luette et des amygdales.—*Guérison avec mouvement naturel de la déglutition et recouvrement artificiel de la parole.*—(Opération faite par le professeur CAV. AZZIO CASELLI, DE REGGIO EMILIA.)

A une des dernières séances de la Société médico-chirurgicale de Bologne, présidée par le Comm. Prof. Francesco Rizzoli, Azzio Caselli présente une malade à laquelle il a fait l'ablation complète du larynx, du pharynx, de la luette et des amygdales.

Une opération analogue avait été faite à Berlin, par Langenbek ; mais le procédé oratoire, l'extension plus grande de la partie à enlever, la conservation des fonctions importantes établissent une différence importante, entre l'opération de Caselli et celle de Langenbek.

Il s'agissait d'une jeune fille de 19 ans, non encore réglée, anémique, très peu développée, et qui était entrée à l'hôpital de Reggio-Emilia, pour un épithélioma, occupant le larynx, le pharynx, la luette et la basse de la langue.

Les accès de suffocation étaient très fréquents, et la malade ayant manqué de mourir dans un de ces accès, le professeur Caselli se décida à l'opérer, la malade demandant une intervention chirurgicale.

Lorsque Langenbek fit l'ablation du larynx, il se contenta, suivant les préceptes de Billroth et de Schmit, de faire une incision médiane, mais Caselli a été obligé de sectionner même l'os hyoïde, tout en ménageant les nerfs et les vaisseaux et les mouvements de la langue.

Les deux temps les plus difficiles de l'opération, dit-il, furent l'isolement latéral postérieur du larynx sans blesser les carotides et sans trop étirer les pneumogastriques, puis l'extirpation complète des deux amygdales.

Le succès de l'opération a été très-complet, et la malade peut manger et boire sans le secours de personne ni d'aucun instrument, et elle parle à l'aide d'un appareil fabriqué par M. Caffarès sur les indications de M. le professeur Caselli.—*Le nouveau journal médical.*

Bons effets de l'électrolyse dans le traitement de la hernie étranglée.—Le docteur Morari rapporte un cas de réduction d'une hernie inguinale directe par l'électrolyse, après que tous les moyens avaient échoué. Le patient était un homme de cinquante ans, qui avait souffert depuis plusieurs années de cette affection et n'avait jamais porté de bandage. Lorsque Morari le vit, la hernie était sortie depuis vingt heures, et tous les symptômes de l'étranglement existaient, bien qu'à un degré peu alarmant. Le taxis fut essayé avec patience et persévérance sans succès, et on était sur le point d'avoir recours à la kélotomie, lorsqu'on eut l'idée d'essayer l'électricité,

On employa la machine électro-magnétique de Breton, un rheophore étant appliqué dans l'anus et l'autre étant mis en contact avec une aiguille enfoncée profondément dans la tumeur. Le courant fut appliqué par séances de dix minutes. A la première application, le volume de la hernie fut considérablement réduit. Après la seconde on enleva l'aiguille, et le taxis fit rentrer facilement toute la masse dans l'abdomen. On lui appliqua ensuite un bandage en spica, et le malade guérit rapidement et sans interruption.

On peut reprocher à l'auteur de ne pas avoir fait le taxis après avoir anesthésié le malade.—(*El Siglo medico.*)—*Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale.*

De l'analgésie chirurgicale obtenue par l'action combinée de la morphine et du chloroforme.—Sous le nom d'analgésie chirurgicale, le docteur Bossis décrit l'insensibilité à la douleur, s'accompagnant de la persistance, ou vie de l'intégrité des facultés intellectuelles et de la conscience, on l'obtient facilement en injectant 15 milligrammes de morphine et en faisant inhaler vingt minutes après très peu de chloroforme. Voici les conclusions de M. Bossis :

1^o On obtient chez l'homme, avec un peu d'attention, par l'action combinée du chloroforme et de la morphine, un état d'insensibilité complète à la douleur avec conservation, au moins partielle, de l'intelligence, de la sensibilité tactile, auditive et visuelle, et des mouvements volontaires. Nous proposons de désigner cet état sous le nom d'*analgésie chirurgicale*.

2^o Au point de vue pratique, l'analgésie obtenue par l'action combinée diffère complètement de la demi-anesthésie obtenue par le chloroforme ou l'éther employés seuls, en ce qu'elle n'est point précédée ni accompagnée d'une période d'hyperesthésie, avec excitation violente et tendance à l'exagération des arrêts réflexes du cœur et par suite de la syncope.

Sous ce rapport l'anesthésie est tout à fait comparable à la période de tolérance du chloroforme employé seul.

3^o Ce procédé, joint aux bénéfices de l'action combinée, de la période initiale, le grand avantage d'éviter les dangers qui accompagnent ou qui suivent l'anesthésie complète.

4^o Jusqu'ici l'emploi de l'analgésie a joui d'une grande innocuité. Cependant, pour que la question soit définitivement tranchée, il est besoin de nouvelles recherches; attendu les avantages qu'elle promet, cette étude mérite d'attirer l'attention des chirurgiens.—(*Thèse de Paris.*)—*Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale.*

L'UNION MÉDICALE DU CANADA

MONTREAL, JUILLET 1880.

Comité de Rédaction :

MESSIEURS LES DOCTEURS E. P. LACHAPELLE, A. LAMARCHE
ET S. LACHAPELLE.

L'Association Médicale du Canada.

Hier, c'était la réunion de la grande Association Médicale Américaine; demain ce sera la nôtre, au mois de septembre à Ottawa.

Les travaux principaux qui ont été donnés à la convention américaine sont: l'adresse du Président (Dr Lewis Sayre) recommandant le système métrique; une nouvelle "*Classification of Medicine as Disease and Symptom medicines*" par le Dr W. Thompson de New-York, qui a soulevé une sérieuse discussion, et qui a été rejetée comme trop empirique. "*The tréphine in injuries of the head,*" par Dr Briggs. "*Phymosis as a cause of nervous symptoms*" par Dr George Beard."

Dr Marion Sims fit lecture de quatre cas soumis à l'opération du Dr Battey pour affections épileptiques, ou épileptiformes. "The Dr Battey's operation" n'est pas autre chose, on le sait que la castration. Dr Marion Sims nous dit que sur ses quatre cas, trois ont été guéris de leurs désordres nerveux.

Dr Pallen faisant rapport de trois cas semblables, fut moins heureux: deux moururent de péritonite, mais le troisième revint à la santé de la manière la plus satisfaisante.

Dr Taylor de New-York, parle longuement sur l'emploi de l'acide chrysophanique dans les maladies de la peau, chroniques ou subaiguës accompagnées d'infiltration superficielle; il en fait un onguent dans les proportions suivantes: acide grs X onguent $\frac{3}{4}$ I.

Le Dr Lawrence Twinbull de Philadelphie, fit l'éloge de l'éther hydrobromique, il attribue ses accidents pendant l'inhalation à la maladie des reins.

Dr Roberts également de Philadelphie, parle de la ponction du péricarde avec résultats avantageux.

Dr. Hevison fit part de son expérience dans l'emploi de la

terre sèche dans le traitement des fibroïdes de l'utérus, il lui attribue une vertu curative puissante.

Voilà les principales études dont l'association médicale américaine a été témoin à New-York.

Quelles seront celles de la convention canadienne en septembre prochain à Ottawa? Le programme n'en est pas connu. Nul doute cependant sur l'intérêt que les travaux qui y seront publiés offriront aux membres témoins.

Nous ne donnons pas assez d'encouragement à ces savantes comices de la médecine au Canada; cela vient de ce que nous ne connaissons guère ce qui s'y passe. Je me souviendrai toujours de la première fois que j'assistai à ces solennelles séances. C'était dans une des riches salles de l'hôtel Windsor. Il y avait là plus de cent membres de la faculté, rivalisant de zèle et d'activité dans les travaux à faire. La convention dura trois jours, et je ne voulus pas perdre une seule séance; tellement il y avait de l'intérêt, de quoi satisfaire la soif de connaître et de s'instruire: a part les discours prononcés, les lectures faites, nous pouvions nous rendre compte dans un instant des perfectionnements de la chirurgie, en visitant une collection considérable des instruments que la générosité des membres, et l'habileté du commerce soumettaient à l'examen de tous. A côté des merveilles de la chirurgie étaient amoncelées les merveilles non moins agréables de l'officine, ces préparations pharmaceutiques surprenantes dans leur fini qui méritent l'attention du praticien, comme la patente routinière mérite son mépris. Puis plus loin les expériences de l'école expérimentale, les travaux microscopiques, histologiques etc.

Tout cela sera reproduit plus en grand à Ottawa, parce que la médecine sœur puisnée de la science, est attachée intimement à elle, et les changements, les progrès de celle-ci opèrent des révolutions soudaines chez celle-là; la convention médicale canadienne à Ottawa devra donc offrir le plus haut intérêt. Allons, réveillons-nous, prêtons notre concours à une œuvre qui doit nous être doublement chère, parce que'elle est tout à fait nationale et scientifique.

Société Médicale de Montréal.

Séance du 4 juin 1880.

M. le Dr. J. W. MOUNT, président au fauteuil.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est proposé par le Dr E. P. LACHAPRIÈRE, seconde par le

Dr C. M. FILIATRAULT, que le Dr J. E. Nolin, soit admis membre actif de la Société Médicale de Montréal.

Adopté.

M. LE PRÉSIDENT informe la Société que sur invitation spéciale de la part du président de la Société Médico-Chirurgicale, il est allé, avec le Secrétaire, assister à une séance de cette Société tenue le 27 mai dernier, à l'occasion de l'inauguration des nouvelles salles que la Société Médico-Chirurgicale vient de louer pour y tenir ses séances régulières. Il ajoute que la réception faite en cette circonstance par la Société Médico-Chirurgicale aux officiers de la Société Médicale a été des plus cordiales et des plus empressées.

Le Dr W. H. HINGSTON donne lecture d'un travail sur "Certains Anesthésiques."

Le chloroforme et l'éther ont été depuis leur découverte, les seuls anesthésiques généralement employés. En Angleterre on a employé surtout le chloroforme, tandis que aux Etats-Unis on donnait la préférence à l'éther. Au Canada le chloroforme a été plus fréquemment mis en usage que son rival. Quoiqu'on ait pu faire ou dire, ni l'un ni l'autre de ces anesthésiques n'est parfaitement sûr et exempt de propriétés délétères. Tous deux ont causé la mort, surtout le Chloroforme, et cela entre les mains des opérateurs les plus habiles et en dépit de toutes les précautions possibles. Le besoin d'un anesthésique moins dangereux que ces deux derniers se fait donc très évidemment sentir. Spencer Wells crut, il y a quelques années avoir trouvé ce grand *desideratum* dans le bichlorure de méthylène, dont le principal avantage était, selon lui, de ne pas provoquer les vomissements que l'on remarque chez un si grand nombre de sujets anesthésiés au moyen du chloroforme. Aujourd'hui, le bichlorure de méthylène est tombé dans l'oubli pour ainsi dire et n'est guère plus employé que par Spencer Wells lui même.

Dernièrement, on a préconisé l'emploi du bromure d'éthyle, comme anesthésique général, et j'en ai fait usage, pour ma part, dans un certain nombre de cas, tant à l'hôpital que dans ma pratique privée. Les résultats que j'en ai obtenus sont satisfaisants. Le bromure d'éthyle a sur l'éther et surtout sur le chloroforme des avantages signalés et que j'ai été à même de constater dans presque tous les cas où je l'ai administré. En premier lieu il agit avec une grande rapidité; une demi-minute suffit en quelques cas. Généralement il ne faut pas plus de trois ou quatre minutes pour produire l'anesthésie complète. De plus la quantité de bromure requise pour amener cette anesthésie est beaucoup moindre que la quantité de chloroforme ou d'éther nécessaire à produire le même effet: une ou deux

drachmes suffisent, mais il faut avoir soin de donner de nouvelles doses de l'agent anesthésique à de fréquents intervalles. Le patient *éthylisé* recouvre sa connaissance bien plus rapidement que dans les cas où le chloroforme ou l'éther a été administré. Dans aucun des cas où je l'ai employé le bromure d'éthyle n'a produit de vomissements. Ceci, on le comprend, constitue un avantage immense sur le chloroforme. Jamais non plus la respiration du sujet n'est devenue stertoreuse. Dans un cas seulement j'ai remarqué une période d'excitation assez considérable chez un sujet fort, pléthorique et musculeux.

Pendant l'anesthésie de l'éther hydrobromique la circulation est accélérée ainsi que la respiration, et la tension artérielle modérément accrue. La face du patient prend ordinairement une teinte rouge qui contraste avec la pâleur propre au sommeil chloroformique.

Enfin, le bromure d'éthyle a sur le chloroforme et l'éther l'avantage de n'être pas inflammable. Bien au contraire sa vapeur éteint aussi facilement les corps en combustion que le fait l'acide carbonique.

Je donne ordinairement le bromure d'éthyle au moyen d'une simple serviette appliquée sur le nez et la bouche du patient, ayant soin dans tous les cas, excepté toutefois chez les personnes âgées, que l'air atmosphérique ne vienne pas se mêler à la vapeur anesthésique.

Pendant le sommeil anesthésique, je ne prête pas la moindre attention au pouls du patient endormi, car je considère que le pouls nous renseigne très mal sur l'état général du patient et qu'il ne saurait nous avertir du danger quand celui-ci se présente. La respiration peut être suspendue depuis quelques minutes et cependant le cœur continuer à battre encore. Le caractère de la respiration servira donc beaucoup plus que l'état du pouls à nous avertir du danger, et je suis fermement convaincu que quand la mort arrive dans ces cas, le cœur est le dernier à nous la faire prévoir.

Le Dr Hington rapporte ici un certain nombre de cas où il a employé le bromure d'éthyle et au moyen desquels il a pu constater les grands avantages qu'offre cet agent, comparé aux anesthésiques mis en usage jusqu'à ce jour.

Ces observations ajoute-t-il, n'ont trait qu'à des cas de chirurgie. Il nous reste à constater si le nouvel anesthésique pourra nous être aussi utile dans la pratique obstétricale; je ne crois pourtant pas qu'il le soit au même degré que le chloroforme, vu que son effet est trop transitoire.

Quelques bons résultats qu'ait produit le bromure d'éthyle, il est juste de dire que l'on a déjà constaté deux cas de mort par son emploi.

On s'accorde assez à mettre ces résultats défavorables sur le compte de l'impureté évidente de l'article employé plutôt que sur celui de l'anesthésique lui-même. Le fait est que sur une dizaine de spécimens d'éther hydrobromique présentés à l'Association Médicale Américaine ces jours derniers, il y en avait plusieurs qui étaient décidément impurs et qui dûrent être rejetés..

LE DR L. LABERGE demande s'il est possible de constater au préalable l'impureté du bromure d'éthyle.

LE DR HINGSTON répond que le bromure impur exhale ordinairement une forte odeur d'ail, et, de plus, est inflammable au même degré que l'éther sulfurique.

LE DR BRUNELLE corrobore les assertions du Dr Hingston au sujet des avantages qu'offre le bromure d'éthyle comme anesthésique général. Il rappelle les expériences de Nunnally en Angleterre et de Rabuteau en France sur cet agent.

D'après lui, (Dr B.) le bromure d'éthyle agit surtout sur les centres moteurs. Aussitôt que l'anesthésie se produit, la pupille se dilate et reste dilatée pendant tout le temps de l'anesthésie pour revenir à son état normal quand le patient reprend connaissance.

LE DR S. LACHAPELLE rapporte un cas cité par le Dr Perrin, de Paris, où sous l'influence du bromure d'éthyle le patient avait présenté tous les signes de l'asphyxie. Le cas nonobstant se termina heureusement.

DR BROUSSEAU. Je pense que l'on doit toujours accueillir avec réserve les remèdes nouveaux, et surtout les anesthésiques. L'éther et le chloroforme ont été tour à tour préconisés et vantés outre mesure. Cependant l'un et l'autre ont produit bon nombre d'accidents. Lors de sa découverte par Spencer Wells, le bichlorure de méthylène semblait devoir complètement supplanter les deux anesthésiques précédents. Mais bientôt il tomba dans l'oubli. Peut-être en sera-t-il de même du bromure d'éthyle.

Il peut certainement exister certaines différences dans le mode d'action des divers agents anesthésiques, mais ces différences sont de peu d'importance et n'ont trait qu'à des questions de détail; au fond ce mode d'action est identique avec les divers anesthésiques, et par conséquent les dangers résultant de l'emploi de chacun d'eux sont les mêmes pour tous.

On a mentionné tout à l'heure la dilatation de la pupille comme étant un des signes qui indiquent que l'anesthésie produite par le bromure d'éthyle est complète. Or, je pense que si cette dilatation pupillaire est tant soit peu persistante chez le sujet anesthésié, elle doit nous faire tenir sur nos gardes, car

elle indique tendance au collapse et par conséquent danger de mort.

Une des meilleurs méthodes d'expérimenter les substances médicamenteuses récemment découvertes et surtout les anesthésiques et d'en faire l'essai sur les animaux. C'est donc dans les laborrations que doit se faire cette étude, et je pense que par ce moyen seulement nous pourrions être à même d'apprécier la valeur des nombreux agent.

Dr HINGSTON—L'emploi de tel ou tel anesthésique en tel ou tel pays est souvent une question de nationalité. Les Américains ayant découvert l'éther en sont restés les partisans les plus fidèles. Il en est de même en Europe pour le chloroforme.

Je crois qu'avant longtemps nous aurons un anesthésique à peu près exempt de dangers. La plupart des accidents fatals qui ont lieu pendant l'administration du chloroforme sont dus à ce que l'anesthésique est administré sans les précautions nécessaires et même souvent sans précaution aucune. Celui qui administre le chloroforme pendant une opération est parfois plus curieux de suivre les détails de l'opération que de surveiller les progrès de l'anesthésie, ou bien, il portera son attention au pouls du malade sans s'inquiéter de la respiration.

M. le Dr Brosseau a parlé tout à l'heure des expériences que l'on devrait faire sur les animaux dans le but de mieux connaître les propriétés du nouvel anesthésique. Je ne crois pas que ces expériences puissent conclure à quoi que ce soit, parce que les divers anesthésiques n'agissent pas de la même manière chez les animaux et chez l'homme. La clinique nous renseignera donc mieux sur ce sujet que l'expérimentation physiologique.

M. LE PRÉSIDENT remercie le Dr Hingston pour son intéressante et utile communication.

M. LE PRÉSIDENT, après avoir rappelé combien il a été difficile dans ces derniers temps de pouvoir réunir aux séances de la société un certain nombre d'entre les membres, émet l'opinion qu'en changeant le lieu de ses séances et le transférant dans une localité plus centrale pour la plupart des membres, la Société Médicale pourrait probablement s'assurer de la part de ceux-ci une exactitude plus grande à assister aux réunions. Il soumet cette suggestion à la Société pour qu'elle l'examine et la discute.

Le Dr E. P. LACHAPPELLE appuie les remarques de M. le Président et se déclare prêt à voter en faveur d'un changement de local si tel changement doit être à l'avantage de la Société.

Après quelques minutes de discussion, la proposition de M. le Président est adoptée.

Le Dr S. LACHAPELLE propose alors, secondé par le Dr L. LABERGE qu'un comité composé du Président, du Secrétaire et du Dr N. Fafard soit nommé pour aviser aux moyens de s'assurer un autre local pour y tenir les séances de la Société, et que ce comité fasse rapport à la prochaine réunion.

Adopté.

Et la séance est levée.

Bibliographies.

Le livre des mères, ou instructions pratiques sur les principes fondamentaux de la propagation de la race humaine, par le Dr ELZÉAR PAQUIN, Montréal 1880.

Dans l'introduction du livre que M. le Dr Paquin vient de livrer à la publicité, nous trouvons cette phrase qui semble, dans l'esprit de l'auteur résumer l'œuvre entière: "Cet ouvrage n'est autre chose qu'un traité d'hygiène s'occupant spécialement de l'enfance."

Le volume que nous avons aujourd'hui sous les yeux traite surtout des règles hygiéniques qui doivent guider la femme enceinte et la femme en travail si elle veut parvenir sans trouble et sans accident au plein terme de sa grossesse, et donner naissance à un enfant sain et bien constitué. Ce volume sera suivi d'un second où l'hygiène de l'enfance sera traitée d'une manière plus particulière.

Nous félicitons M. le Dr Paquin pour l'heureuse idée qu'il a eue d'entreprendre la publication d'un travail sur un sujet si important et pourtant si universellement négligé de nos jours.

Les avis qu'il donne aux femmes enceintes au sujet de la diète, des vêtements, du travail corporel, de l'exercice, des bains et du sommeil, ainsi qu'au sujet de l'avortement et des mesures à prendre pour le prévenir, on le traite quand il est devenu inévitable, sont tous d'une extrême utilité et l'on ne saurait trop les redire. Il en est de même des conseils donnés à la femme en travail.

Que de préjugés, que d'erreurs populaires n'y a-t-il pas à combattre à ce sujet, et l'heureux serait celui qui parviendrait à les détruire.

M. le Dr Paquin cite à l'appui des opinions qu'il émet un nombre d'autorités, et des mieux établies. Son ouvrage n'eût-il que ce mérite de complication aurait déjà des titres à l'encou-

ragement. Nous comptons au reste, que celui-ci ne fera pas défaut à l'auteur de la part des mères soucieuses de leur propre bien être et de celui des enfants qui lui sont confiés.

Selon nous, cependant, l'auteur a peut-être un peu trop oublié que son livre était destiné aux mères de familles et non aux médecins.

Chirurgie antiseptique, principes, modes d'applications et résultats du pansement de Lister par le Dr JUST LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, chirurgien de la maternité de l'hôpital Cochin, membre de la Société de Chirurgie, rédacteur en chef du journal de *Médecine et de Chirurgie Pratiques*, deuxième édition complètement repondue.

Une connaissance approfondie et pratique de son sujet a permis à l'auteur de traiter de main de maître, de cette méthode de Lister qui a conquis une place si importante dans la chirurgie moderne.

Nous n'avons peut être pas encore en Canada accordé à cette méthode la considération qu'elle mérite. Cette réserve n'a plus sa raison d'être et il est de notre intérêt de lui donner, parmi nous, le droit de cité qui ne lui refuse plus la profession en Europe.

La disparition des accidents des plaies dans les plus mauvais milieux.

Une régularité dans la réparation inconnue jusqu'ici;

Une chirurgie sans suppuration;

La réunion primitive des plaies habituelles et sans danger;

Une rapidité telle dans la guérison qu'elle n'avait pu être prévue;

La possibilité et la sécurité d'opérations réputées dangereuses, presque coupables;

Tels sont les avantages que l'auteur réclame pour la méthode de Lister.

L'érysipèle et l'infection purulente ne font pas dans nos hôpitaux d'aussi terribles ravages que dans ceux des grands centres Européens, mais indépendamment de tous les autres avantages qu'elle présente, on aurait tort de ne pas utiliser une méthode qui prévient si efficacement ces redoutables complications qui viennent inopinément déjouer la science et l'habileté du chirurgien.

Nous n'hésitons pas à croire que la raison pour laquelle on l'emploie si peu est qu'on ne le connaît pas suffisamment. Le Dr Championnière a traité la question avec tous les développements qu'elle comporte et le prix modique de l'ouvrage (cinq francs) le met à portée de toutes les bourses.

Brochures reçues.

La vaccination obligatoire.—Lettre à messieurs les membres de la Chambre des Députés par le Dr Prosper de Piétra Santa, rédacteur en chef du journal d'Hygiène.

Circular of the Horological and Thermo-Metrical Bureaus, published by the Board of Managers of the Winchester Observatory of Yale College.

Rapport de l'Etat Sanitaire de la Cité de Montréal, pour l'année 1879, par A. B. LAROCQUE, M. D., Officier de Santé.

Modern abuse of Gynæcology by CLIFTON E. WING, M. D., Boston.

NOUVELLES MÉDICALES.

Université-Laval.—La proclamation des degrés de l'Université-Laval à Montréal, a eu lieu le 21 juin dernier, au Cabinet de Lecture Paroissiale.

La séance fût présidée par M. le Recteur Hamel, ayant à ses côtés les professeurs des facultés de Théologie, de Droit et de Médecine.

Après le compte rendu de l'année académique par M. le Recteur, le Dr Lamarche lut un travail sur les origines de la médecine et les préjugés populaires.

M. le Recteur procéda ensuite à la distribution des diplômes et des prix :

Voici les noms des lauréats :

Faculté de droit :—Bachelier : Jos. E. Paradis.

Licenciés :—A. Lamirande ; O. Boisvert et A. Dorion, avec grande distinction.

Faculté de Médecine :—Bacheliers : Joseph Cuérier, A. Gaborou et Isaïe Cormier.

Licenciés avec grande distinction :—B. Joannette et A. Cardinal.

Docteurs :—F. Dupont et Ernest Lacaille.

Faculte de Droit :—Prix des professeurs : Aug. Cressey, J. W. Emard, Th. Fortin, Ls Ed. Turgeon.

Prix du Doyen :—Achille Derion.

Faculté de Médecine :—2de année, 1er prix : Joseph C'herrier.

Finales :—1er prix : F. Dupont, 2d prix : B. Joannette.

M. Cherrier, doyen de la Faculté de Droit, remercia ensuite l'auditoire nombreux et distingué qui assistait à cette séance et adressa quelques paroles d'encouragement aux élèves.

—

Association pharmaceutique de la Province de Québec.—La dixième assemblée semi-annuelle de cette Association a eu lieu à l'Université Laval, à Québec, le 8 juin dernier.

Après l'expédition des affaires de routines on procéda à l'élection des membres du Conseil avec le résultat suivant : MM. H. R. F. Gray, H. Lyman, J. Kerry, H. F. Jackson, W. E. Brunet, J. D. L. Ambrosse, R. McLeod, J. A. Harte, E. Giroux, A. Manson, E. Mair et W. A. Dyer.

A la première assemblée du Conseil les messieurs suivants furent élus officiers : A. Manson, Président ; H. F. Jackson, 1er Vice-Prés. ; R. McLeod, 2d Vice-Prés. ; J. Kerry, Trésorier ; N. Mercer, Registraire. Examineurs : MM. A. Manson, H. F. Jackson, H. R. Gray, R. McLeod, J. D. L. Ambrosse, J. B. Martel et N. Mercer.

—

Bureau Provincial de Médecine.—Nous rappelons à nos lecteurs que c'est mercredi, le 14 juillet courant, qu'aura lieu l'assemblée triennale du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, pour procéder à l'élection d'un nouveau Bureau Provincial de Médecine. Nous ne saurions trop engager tous nos confrères à assister à cette assemblée et à ne s'y faire représenter par procuration qu'en ayant qu'il leur sera absolument impossible d'y prendre part eux-mêmes.

—